



anniversaire
125^E
DE LA
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE
DE GENÈVE

anniversaire

125^E

DE LA
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE
DE GENÈVE

Initiateur et coordinateur du projet : *Jean-Michel Dayer*,
avec la collaboration de *Caroline Baltzinger*
Coordination rédactionnelle : *Irène Languin*
Suivi éditorial : *Dominique Naget*
Conception graphique : *Jennifer Freuler*
Iconographie : *Pierre Buri*
Recherche de documents et légendes : *Caroline Baltzinger*

Cet ouvrage a été réalisé au sein des Editions Georg à Genève
Impression : *Imprimerie Médecine et Hygiène, Suisse*

Exemplaire hors commerce. Ne peut être vendu.
© Société académique de Genève, novembre 2013

SOMMAIRE

- 5 La Société académique de Genève vit de plus belle!
J.-M. Dayer
- 15 Genève, l'Académie et la Société
A. Dufour
- 21 L'œuvre d'un illustre linguiste genevois sous bonne garde
N. Zufferey
- 27 Sœur bienveillante et mère nourricière
A. Vanautgaerden
- 33 La tolérance, une dispute d'encyclopédistes
F. Dermange et W. Ossipow
- 39 Une impulsion décisive pour les Droits de l'homme à la Faculté de médecine
P. Chastonay
- 45 Démocratie et terrorisme : dialogue au carrefour du droit et de la politique
A. Keller et A. Bianchi
- 51 Un prix qui voyage avec son temps
B. de Candolle
- 59 Le cerveau cartographié
P. Vuilleumier
- 67 Émerveiller par les sciences
F. Naville
- 73 Un œil genevois sur le Cosmos
S. Udry et A. Maeder
- 79 Un Éden dans les Alpes
J. Naef
- ANNEXES
- 85 Donations reçues depuis 1989
R. Gagnebin
- 87 Les dons majeurs du quart de siècle écoulé : quelques exemples
J.-M. Dayer et C. Baltzinger
- 90 Ils se sont engagés pour la Société académique de Genève
- 91 Les Fonds et leur destination
- 94 La Société académique de Genève en pratique



anniversaire
125^E
DE LA
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE
DE GENÈVE

Jean-Michel Dayer

LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE GENÈVE VIT DE PLUS BELLE !

Toute l'histoire a débuté sous l'impulsion enthousiaste de deux étudiants genevois. En 1887, Eugène Choisy, 21 ans et membre de la Société de Zofingue, présente à ses camarades l'exemple de la Hochschulverein de Bâle: cette société soutient depuis 1835 l'Université de son canton, réunissant des fonds pour développer les activités académiques. Cet exposé incite son ami Charles Borgeaud, 27 ans, à produire lors d'une assemblée constitutive, le 16 mai 1888, un rapport qui scelle la création de la Société académique de Genève (SACAD). L'institution privée coopte son président, Edouard Sarasin, et ses membres du comité, Charles Borgeaud, Eugène Choisy, Emile Rivoire et Barthélemy Bouvier, lequel officie comme trésorier.

Les deux fondateurs connaîtront une belle destinée universitaire dans leur ville natale. Eugène Choisy deviendra pasteur et docteur en théologie; il sera nommé professeur d'histoire ecclésiastique à la Faculté de théologie en 1909, puis doyen en 1914. Il fondera le Musée historique de la Réformation et participera aux débuts du mouvement œcuménique. En outre, il présidera la Fédération des Eglises protestantes de Suisse. Charles Borgeaud, quant à lui, devient professeur ordinaire de droit constitutionnel. Il publiera passablement, mais son œuvre majeure est *l'Histoire de l'Université de Genève* en trois volumes (1900-34), éditée sous les auspices du Sénat universitaire et de la Société académique de Genève chez Georg. Borgeaud jouera un rôle important dans le comité pour le Monument de la

**Les Présidents
de ces 25 dernières années**



*Gérard de Haller
Président de 1986 à 1989*

Réformation et collaborera au mémorandum sur la neutralité, adressé par le Conseil fédéral à la Conférence pour la paix en 1919.

Depuis 1888, 51 présidents et 7 trésoriers se sont succédé au Comité de la SACAD. Avec à cœur de poursuivre le but de la Société qu'avaient très clairement exprimé les premiers membres et qui, 125 ans après, demeure le même: «contribuer de tout son pouvoir au progrès du haut enseignement de tous les domaines et particulièrement de l'Université (...) et (...) grouper tous les amis des études supérieures à Genève».



*Olivier Reverdin
Président de 1989 à 1990*

Mais pas de soutien constructif sans de solides finances! Le capital, de 17 000 francs au commencement, passe à 38 000 en 1891; à cette date, la SACAD compte 445 membres. Ce nombre, hélas! n'a pas beaucoup augmenté alors que, aujourd'hui, la Société académique gère une cagnotte qui avoisine les 50 millions. C'est là, d'ailleurs, une sempiternelle lamentation: il n'est pas un rapport annuel de président qui n'encourage chaleureusement à devenir membre et n'incite aux dons et aux legs. Autrefois, des sociétés d'étudiants, telles Zofingue et Belles-Lettres, versaient à notre Société une partie des bénéfices de leurs soirées littéraires et musicales; de plus, il fut une époque où un certain nombre de professeurs issus de familles aisées pouvaient se passer de traitement. Mais ce temps est désormais révolu...



*Ronald Mermod
Président de 1990 à 1994*

Que cette brochure du 125^e soit à la fois un hommage à toutes les généreuses donatrices et tous les généreux donateurs mais aussi un encouragement à tous pour aider notre Université à être sagement compétitive et toujours meilleure.



André Hurst
Président de 1994 à 2002



Pierre Buri
Président de 2002 à 2010



Jean-Michel Dayer
Président depuis 2010

En 1988, dans son message à l'occasion du 100^e anniversaire de la SACAD, Gérard de Haller, président de l'époque, évoquant le climat favorable de 1888, nous disait : « Actuellement l'enthousiasme se tempère, la confiance fait place au doute, l'optimiste cède le pas à la peur (...). L'avancée fulgurante des technologies nouvelles a conduit la société de la fin du xx^e siècle dans des espaces inexplorés et inquiétants. » Des propos adoucis dans la suite du texte, lorsqu'il rappelle l'importance des sciences humaines pour maîtriser les progrès, l'essor des fondations et du mécénat et le rayonnement politique, culturel et scientifique de Genève.

Et pourtant... vingt-cinq ans plus tard, peut-on être satisfaits? Tout a tellement changé et certains aspects de la vie académique et civile ont été bouleversés de façon impressionnante et profonde. Voici quelques exemples, pour ne citer que les plus prégnants. D'abord, nous sommes aujourd'hui confrontés à l'instantanéité de la communication. Le professeur arrivant au cours ou le médecin entrant dans une salle de malades doit faire face à toutes les nouvelles informations que les étudiants

ou les patients (que l'on appelle maintenant clients!) ont pu collecter quelques minutes plus tôt sur le web. Cela a induit des réformes importantes de l'enseignement : on doit maintenant « apprendre à apprendre ». Il n'y a plus de maîtres, mais des compagnons d'apprentissage... comme au Moyen Âge! Le rapport éducatif s'est transformé, il s'est désacralisé : de prescripteur, le maître est devenu tuteur. Ce dernier doit justifier autrement que par son seul savoir (qui, pratiquement, est accessible par tous sur Internet) sa valeur ajoutée. Les professeurs sont, en quelque sorte, en concurrence avec la bibliothèque universelle qu'est la Toile. La Cité, quant à elle, est dans la même situation que l'étudiant : elle est désormais connectée au monde entier et n'est plus captive de la science de la seule Académie, qui voit donc son territoire se restreindre.

L'instantanéité entraîne aussi un relent de culpabilité : si l'on n'est pas toujours prêt à répondre aux moindres messages, même insignifiants, on risque de se sentir dans son tort. Ensuite, le fait que toute activité humaine soit passée au crible de l'analyse via l'informatique, s'il constitue une évidente avancée et com-



porte beaucoup d'aspects positifs, a aussi entraîné le «donnant donnant» où tout échange devient payant et peut perdre de sa spontanéité. On se croise mais on ne s'arrête pas. Troisièmement, la liberté individuelle et la transparence sociale sont un dilemme; en revanche, l'éthique a acquis une importance plus grande. Et enfin, la prise de conscience aiguë et primordiale des menaces sur l'écosystème, qui, il y a vingt-cinq ans, n'était qu'à ses balbutiements, est de haute actualité chez les jeunes d'aujourd'hui.

Face à ces nombreuses évolutions, la SACAD a su réadapter constamment ses procédures et juger de façon efficace et avec la meilleure sagesse possible les requêtes qui lui ont été soumises. Elle n'a pas négligé les nouveaux moyens de communication, j'en veux pour preuve notamment la création d'un site Internet.

Sa vitalité est due essentiellement à celle de ses présidents et de ses membres, qui, issus aussi bien de l'Université que de la Cité, proviennent de différents horizons. Tous ont œuvré bénévolement à sa bonne marche et vous trouverez leurs noms à la fin de cette brochure. Nos meilleures pensées rejoignent les familles de ceux qui nous ont quittés.

Notons en particulier les forum, introduits sur l'initiative de Renaud Gagnebin, trésorier, et d'André Hurst, le président de l'époque, qui a magistralement dirigé notre société pendant huit ans. À relever aussi la décision lourde de responsabilités de Pierre Buri de transformer la nouvelle salle de la Société, désormais très accueillante et beaucoup plus fonctionnelle, ainsi que, assisté de Caroline Baltzinger, d'effectuer le long tri et le fastidieux dépoussiérage des archives, stockées à la cave dans le plus grand désordre, ce qui

Le Comité 2013

*1^{er} rang de gauche à droite :
Caroline Baltzinger, administratrice; Renaud Gagnebin, trésorier; Jean-Michel*

Dayer, président; Patrizia Lombardo, vice-présidente; Frédéric Naville.

*2^e rang de gauche à droite :
Antoine Gautier; Bénédicte Candolle; Monique Caillat; Henri Bounameaux; Nicole Fatio.*

*3^e rang de gauche à droite :
Bertrand Kiefer; Nicolas Zufferey; Jaques Naef; Pierre Buri.*

a permis de retrouver, de classer et de mettre à disposition à qui le souhaite des documents précieux relatant depuis ses débuts l'histoire de notre Société, dont beaucoup de belles lettres manuscrites.

Relevons la sage gestion du trésorier Renaud Gagnebin, gestion qui a non seulement maintenu la valeur réelle des fonds au cours de ces derniers vingt-cinq ans, mais l'a encore accrue (ces différents fonds sont décrits en fin d'ouvrage). Saluons également l'administration experte de Madame Colette Isoz, puis celle, depuis 1992, de Madame Caroline Baltzinger, qui ont permis de garantir la solidité exemplaire de l'édifice.

Le présent opus a pour objectif de retracer quelques événements et réalisations importants – il a fallu faire une sélection! – au cours de ce quart de siècle écoulé et de donner la parole, d'une part, à certains bénéficiaires, et, d'autre part, à des responsables de commissions. Il montre la beauté et la diversité des activités de la SACAD, qui recueille des requêtes de toutes les facultés de l'Université de Genève.

Alain Dufour nous offre une vue perspicace des relations entre la SACAD, l'Université et la Cité. Nicolas Zufferey décrit avec élégance le Fonds Charles Bally, essentiellement destiné à soutenir des travaux méritants en linguistique et en philologie et à appuyer l'organisation de colloques d'envergure internationale. Alexandre Vanautgaerden nous montre comment la Société académique est une sœur bienveillante qui accompagne la Bibliothèque de Genève depuis 125 ans; tantôt elle lui permet d'acquérir un manuscrit rare, tantôt elle l'aide à restaurer ses trésors.

*La nouvelle salle
de la Société académique
de Genève.*



Suivent trois forum. Le volet 1999-2002, conduit par François Dermange et William Ossipow, évoque brillamment une page d'histoire captivante sur le thème «Racisme et tolérance» dans le cadre genevois. Entre 2002 et 2005 s'est tenu le colloque «Santé et Droits de l'homme», dirigé avec persévérance par Philippe Chastonay: il s'est prolongé par des subsides du FNS et a donné une impulsion décisive au développement d'activités dans ce domaine à la Faculté de médecine. Enfin, le Forum 2005-2008 s'est penché sur la thématique «Démocratie et terrorisme», développée par Alexis Keller et Andrea Bianchi ; on touche ici au dialogue entre le droit et la politique, lequel a accouché de nombreuses publications d'experts, tout en restant ouvert aux profanes. C'est dans ce cadre qu'en 2007, la SACAD a financé une pièce jouée au Théâtre de Carouge, «État de piège», écrite par Dominique Caillat, dont la représentation a été hautement appréciée par de très nombreuses spectatrices et nombreux spectateurs.

Place, ensuite, au Prix Gillet voyage. Bénédicte de Candolle nous décrit subtilement comment, tous les ans, la Société académique permet à trois collégiens particulièrement brillants d'entreprendre un périple en lien avec leurs projets professionnels futurs. Cette récompense s'est adaptée aux évolutions de la société et du système scolaire genevois. Grâce au fonds consacré aux maladies neurodégénératives, la Faculté de médecine a pu bénéficier d'une chaire professorale transitoire pour Patrik Vuilleumier et son équipe ainsi que de l'installation d'un scanner IRM pour la recherche, dans les locaux du CMU. Le Fonds M. Birkigt, que nous présente Frédéric Naville, a permis de créer Physiscope et Chimiscope, deux magnifiques laboratoires où le public peut s'initier de façon ludique à des disciplines d'accès parfois difficile, grâce aux contributions des collaborateurs de la Faculté des sciences. Stéphane Udry et André Maeder lèvent pour nous le voile sur le cosmos, en décrivant les activités de l'Observatoire astronomique de l'Université de Genève. Le duo de professeurs nous montre à quel point cette institution est d'importance et de renommée internationale. Et pour finir, Jaques Naef nous invite à goûter les joies de la Linnaea, paradis botanique délicieux niché au sein du Val d'Entremont à Bourg-Saint-Pierre, et qui fêtera, lui aussi, son 125^e anniversaire en juillet 2014.

C'est avec une grande satisfaction que, suite à mon initiative, il a été possible de créer récemment la «Bourse postdoctorale Eugène Choisy et Charles Borgeaud de la Société académique», du nom des deux fondateurs de la SACAD.

Remerciements

Cette brochure a été réalisée par le groupe de travail constitué de Caroline Baltzinger, Pierre Buri, Jean-Michel Dayer, Jennifer Freuler, Renaud Gagnebin, Bertrand Kiefer, Irène Languin, Dominique Naget, et, évidemment, par tous les collaborateurs qui ont relevé le défi de prendre la plume pour rédiger les articles.

Cette bourse est attribuée aux facultés de sciences humaines et est destinée à soutenir, dans une phase cruciale de leur carrière, les jeunes chercheuses et chercheurs qui, à travers leurs travaux, ont fait preuve de leur excellence, et à leur donner l'occasion d'étoffer leur dossier scientifique en vue d'une candidature à des postes académiques.

Pour terminer, bien qu'on ne puisse tout mentionner, il faut encore souligner le rapport étroit de la SACAD avec le Rectorat et l'Université. Relation illustrée par l'importante subvention de la SACAD au 425^e anniversaire de l'Université et à certaines de ses conférences ainsi qu'à l'opération totems/savants citoyens.

L'avenir de la Société est inébranlable! Notre souhait constant est que les étudiants, pivots des débuts de la SACAD, trouvent en leurs descendants de nouveaux mécènes. Et je sacrifierai à la tradition: un appel est fait à toutes et à tous pour devenir membre et nous aider ainsi à répondre aux nombreuses et excellentes requêtes qui nous sont soumises annuellement!

*Jean-Michel Dayer
Président de la Société
académique de Genève
Professeur honoraire,
Faculté de médecine,
Université de Genève*

(2)



Âgé de trente sept ans, M^r Criptogame cultive prin-
cipalement l'histoire naturelle.

Alain Dufour

GENÈVE, L'ACADÉMIE ET LA SOCIÉTÉ

L'inclination des habitants de la Cité de Calvin pour les sciences de la nature est longue de plusieurs siècles. Les Genevois doivent à certains professeurs de philosophie de l'Université, qui surent marier physique et théologie, d'avoir nourri leur appétit scientifique. Un lien entre la population et son Académie que la Société académique de Genève a à cœur de perpétuer.

D'où vient le goût, disons même la passion, des Genevois des XVIII^e et XIX^e siècles pour les sciences naturelles, au point que beaucoup d'entre eux leur ont consacré leur vie? Cette ville, chacun le sait, a compté un nombre étonnant de savants connus, dont les noms viennent à l'esprit en rangs serrés, les Saussure, les Candolle, les Cramer, Mallet, Jallabert, Calandrini, Vieusseux et tant d'autres. Cette passion des sciences ne concerne pas que les illustres, ni même que les gens cultivés, elle s'est répandue dans toute la population. Car la science revêt aussi des formes populaires, à la portée des artisans et petits commerçants, et plus tard des ouvriers d'usine. On les voit le dimanche partant pour la Savoie, sac au dos, espérant ramener de leurs randonnées un certain caillou, une météorite ou un fossile, ou plus simplement une plante qui manquait à leur herbier.

Cette passion provient-elle de Rousseau, le promeneur solitaire? Oui, certes, mais ce mouvement a pris naissance avant lui, et il est vrai que Rousseau lui donne une coloration plus poétique, un charme

Rodolphe Töpffer, Histoire de Monsieur Cryptogame. Editions d'Art Albert Skira, Genève, 1944.

plus littéraire. Non, il faut remonter à la fin du XVII^e siècle, et considérer, au cœur de cette ville, son Académie. Cette vénérable institution était avant tout une pépinière de pasteurs, destinés à Genève bien sûr, mais aussi à toute la France. Les grands théologiens, Calvin et Bèze, avaient établi sa réputation dans le domaine très austère de la contemplation de l'éternité et de l'exégèse de la Parole de Dieu, qu'il convenait d'expliquer avec soin et conviction, pour qu'elle devienne, dans nos existences, source vitale. De là, une influence constante se répandait, à travers les sermons des prédicateurs, dans toute la population, la métamorphosant, au cours du XVI^e siècle : les Genevois catholiques étaient devenus des protestants, et des protestants convaincus, pieux, disciplinés par leur Consistoire.

Cependant, au cours du XVII^e siècle, l'Académie s'était quelque peu transformée. À côté de la théologie, des enseignements de droit et même de médecine avaient fait leur apparition, tandis que l'âge des enfants sortant du collège avait tendance à s'abaisser quelque peu : c'était maintenant quinze ou seize ans en général. L'enseignement de la philosophie, qui comprenait la connaissance du monde avec tous les domaines qu'Aristote avait traités dans ses œuvres, la cosmographie, la nature des animaux, des plantes, les météores, l'astronomie, l'économie, la politique, etc., était devenu un passage intermédiaire entre la fin du collège et le moment où l'on choisit sa spécialité, théologie, droit ou médecine. Cet enseignement jouait donc un rôle *propédeutique*, il revêtait une importance beaucoup plus grande qu'avant. Preuve en soit qu'il y avait constamment deux professeurs de philosophie, et non un seul comme au XVI^e siècle. Cette

discipline avait alors le vent en poupe. Le siècle se passionnait pour la physique (partie de la philosophie) ; deux grands noms la dominant, Newton et Descartes. La philosophie à l'Académie, ce n'est plus seulement Aristote, ce sont aussi quelques notions de physique mécaniste. L'enseignement que donnait le professeur d'alors, le Zurichois Gaspard Wyss, avait un caractère un peu hybride, fait d'aristotélisme et de physique mécaniste.

C'est le successeur de Wyss, Jean-Robert Chouet, qui a donné un éclat tout nouveau à cet enseignement de la philosophie. Il continuait à se baser, certes, sur les textes d'Aristote, mais le système de la pensée suivait l'organisation de Descartes, en ce qui concerne la science expérimentale. On a beaucoup vanté l'introduction du cartésianisme à l'Académie de Genève par Chouet. En fait, il a fallu le faire discrètement. Dans les années 1670 à 1685, qui furent celles de son enseignement, l'Académie continuait à être gouvernée par la Compagnie des pasteurs, et son apparente orthodoxie ne devait pas faire l'objet du moindre soupçon. Chouet, qui était né d'une famille de libraires ayant pignon sur rue, était neveu de Louis Tronchin, important professeur de théologie. Chouet sut présenter son enseignement comme une propédeutique indispensable, mais servante de la théologie. Et à Descartes, il évita d'emprunter son goût pour la métaphysique, qui eût fait horreur aux théologiens. La physique de Chouet n'aura rien de métaphysique, c'est promis. Elle se maintiendra dans des limites prudentes et bien soumises à la théologie.

Mais il y avait les conférences privées du mercredi. Celles-là étaient enrichies d'expériences faites en public. L'astronomie devenait celle de Copernic et de Tycho Brahé, laissant le système de Ptolémée au cours académique. Ces conférences étaient destinées au public de la ville, elles avaient lieu au domicile du professeur, et non à l'auditoire académique. Elles eurent un succès incroyable. Nous le savons par les lettres que Pierre Bayle, alors âgé de 13 ans et étudiant à Genève, écrivit à son père: «Pour la philosophie, elle fleurit ici extrêmement. M. Chouet, fils du libraire et neveu de M. Tronchin, enseigne celle de M. Descartes avec grande réputation et un grand concours d'étrangers ; aussi faut-il avouer que c'est un esprit extrêmement délicat et également poli et solide... Il fait tous les mercredis des expériences fort curieuses où il voit beaucoup de monde. C'est le génie du siècle et la méthode des philosophies modernes.»

Et Bayle de décrire ces expériences : celle sur le venin des vipères, où Chouet suit les spécialistes italiens, selon qui la vipère a un suc jaune qui est contenu dans les vésicules de la gencive ; celles-ci venant à se crever à mesure que la vipère enfonce sa dent dans la chair, le suc jaune se répand dans la plaie et coagule le sang, et s'ensuit la mort de l'animal. Tandis que les spécialistes de Paris prétendent que le venin vient de certains esprits irrités ou d'une humeur qui a son conduit par certains filets qui sont dans les dents des vipères... Chouet l'a démontré en faisant l'expérience sur des pigeons, des chats et des poulets qu'il fait mordre à ces vipères irritées. D'autres fois, ce sont les expériences du baromètre de Torricelli, où l'on montre la colonne de mercure qui fait équilibre à la pression de l'air, et la colonne de mercure baisse quand on transporte le baromètre à la montagne, où l'air est plus léger, etc. Et Chouet de partir pour la montagne, avec les plus curieux, pour examiner le comportement du baromètre en altitude.

Voilà comment les initiatives d'un seul professeur ont fait pénétrer le goût des sciences naturelles dans une large part de la société genevoise. Le mouvement s'est transmis, amplifié, au cours des générations suivantes. Preuve de l'importance attachée aux enseignements de philosophie et de physique, la nomination à ces chaires fut soustraite à la compétence de la Compagnie des pasteurs et réservée au Conseil d'État lui-même. C'est ainsi que Jean-Louis Calandrini et Gabriel Cramer furent nommés en 1724 par le Conseil, après avoir été refusés par les pasteurs qui ne voulaient nommer là que leurs pairs. Cramer et Calandrini se partagèrent donc une «chaire de mathématiques», se spécialisant ainsi : Calandrini plutôt du côté de la philosophie et Cramer du côté de l'algèbre. Autre innovation d'importance : les démonstrations de caractère général et introductif continueraient à se faire en latin, tandis que les démonstrations qui se font sur des figures, autour d'une table, se feraient en français, «soit pour en faciliter l'intelligence aux étudiants, soit afin que des personnes, qui auraient du goût pour les sciences et ne sauraient pas le latin, puissent en profiter» (décision du Sénat académique de 1724). Voilà une autre étape importante : le latin avait le monopole de l'enseignement, le voilà détrôné, et précisément pour permettre l'accès aux sciences à ceux qui n'avaient pas passé par le collège.

Quelques éléments historiques sont à considérer, qui contribuent à expliquer le développement des sciences naturelles dans le petit monde genevois du début du XVII^e siècle. Tout d'abord un certain essor des affaires économiques et

financières – le développement de la Banque protestante – a rendu la vie quotidienne plus agréable, plus ouverte sur le monde, enrichie de plus de loisirs, permettant excursions et voyages. C'est l'époque où beaucoup de grands bourgeois se sont fait bâtir de belles maisons, recourant parfois à des architectes de Paris. Celle aussi où la ville s'entoura de fortifications immenses, voire pharaoniques, à la Vauban, alors qu'une paix bienheureuse ne paraissait pas les imposer. Mais les magistrats genevois ont sagement raisonné : *si vis pacem, para bellum*.

Plus important encore : la théologie s'était faite plus accueillante, moins rigide qu'auparavant. C'est l'âge de Jean-Alphonse Turretini, qui occupait la première chaire de théologie, tout en manifestant des tendances latitudinaristes (ou latitudinaires). Cela a permis de faire bon ménage avec les philosophes et les savants, et permis à la science genevoise de rester religieuse. Locke et Newton étaient connus à Genève avant que Voltaire ne les ait fait connaître en France, les accompagnant d'un cortège d'irrégion obstinée. Charles Borgeaud, dans son *Histoire de l'Université de Genève* (t. I, p. 562-563) cite un étudiant genevois, nommé Jean-Jacques de La Barre, qui dédiait ses *Pensées et thèses philosophiques* à Jean-Robert Chouet et Pierre Gautier, premier syndic et père de Jean-Antoine Gautier, professeur de philosophie : «Douter avec Descartes pour bien savoir, c'est comme éprouver tout, selon saint Paul, pour bien choisir...». Et il ajoutait, un peu plus loin : «S'attacher moins à Descartes qu'à la vérité, et plus à sa méthode qu'à ses systèmes, entr'autres à celui du monde et des tourbillons, à cause des inconvénients qu'on y découvre, en suivant sa méthode et son exemple, c'est être disciple de Descartes et lui rendre l'honneur qui lui est dû». Le naturaliste genevois admire la nature, parce qu'elle est la Création de Dieu. Personne ne l'a mieux exprimé que Rousseau, dans le début de la «Confession de foi du Vicaire savoyard».

*

Ces quelques notes d'histoire genevoise pourront, me semble-t-il, conforter la Société académique dans ses buts et son action. En favorisant les échanges spirituels et matériels entre l'Université et la population de Genève, elle perpétue une tradition hautement respectable.

Alain Dufour
Institut d'histoire de la Réformation/
Société du Musée historique de la Réformation



Nicolas Zufferey

L'ŒUVRE
D'UN ILLUSTRE
LINGUISTE
GENEVOIS SOUS
BONNE GARDE

Grâce à la donation de la veuve de Charles Bally, la Société académique de Genève soutient des travaux méritants, essentiellement en linguistique et en philologie. Depuis 1962, un fonds, un prix et une bourse peuvent être sollicités par les chercheurs. En outre, le legs a récemment permis d'appuyer l'organisation de colloques d'envergure internationale.

Charles Bally (1865-1947) contribua de façon importante au rayonnement de Genève. D'abord maître de grec au Collège, privat docent à l'Université de Genève, il y occupa ensuite la chaire de linguistique générale, laissée vacante par son maître Ferdinand de Saussure (1857-1913), dont il dirigea la publication du *Cours de linguistique générale* (1916). Penseur original, Charles Bally s'illustra d'abord en stylistique, discipline qu'il contribua à développer, avant d'être reconnu comme l'un des grands linguistes du xx^e siècle.

Sa veuve, Alice Bally (née Bretagne), désirant cultiver la mémoire de son mari, remit les manuscrits et livres de ce dernier à la Bibliothèque publique universitaire (l'actuelle Bibliothèque de Genève); en 1962, elle fit don de son patrimoine à la Société académique de l'Université. La donation avait pour but de contribuer aux recherches en linguistique, en philologie classique, en philologie romane et en stylistique; un autre objectif de ce don était de «veiller sur l'œuvre» de Charles Bally. Cette bonté si

*Charles Bally, né le 4 février
1865 à Genève et décédé
le 10 avril 1947.*

importante pour les sciences humaines fut accueillie avec reconnaissance par le doyen de la Faculté des lettres de l'époque, Bernard Gagnebin (1915-1998).

Concrètement, la Société académique devait créer et gérer un «Prix Charles Bally», remis en principe tous les deux ans, pour récompenser des travaux méritants dans les disciplines mentionnées ci-dessus, une «Bourse Charles Bally», destinée à soutenir des travaux de recherche et un «Fonds Charles Bally» pour la Faculté des lettres, afin de financer l'impression de thèses ou des travaux scientifiques, notamment des études sur Charles Bally lui-même.

Durant ces vingt-cinq dernières années, la commission du Fonds Charles Bally et la Société académique ont fidèlement rempli ces conditions, mettant à disposition des chercheurs et de l'Université des montants considérables, principalement en linguistique et en philologie.

Les prix Charles Bally sont attribués régulièrement. Notons par exemple celui récompensant Antje Kolde pour sa thèse «Politique et religion chez Isyllos d'Epidaure», soutenue en 2001 et parue en 2003, qui reçut par la suite le prestigieux prix Guillaume Budé (Paris).

Les bourses ont permis de financer des travaux fondamentaux, notamment sur les manuscrits de Charles Bally lui-même, inscrivant ainsi la recherche dans l'une des missions prioritaires prévues par la donation. Ainsi Claire Forel (aujourd'hui professeure à la Faculté des lettres) put-elle, dès le début des années 1980, explorer le fonds manuscrit de Charles Bally et en faire le relevé (publié en 2002 dans les

*Ferdinand de Saussure,
né à Genève le 26 novembre
1857 et décédé au château
de Vufflens-sur-Morges
le 22 février 1913.*



Cahiers Ferdinand de Saussure). À partir des manuscrits dits de linguistique sociologique du fonds, elle rédigea une thèse sur *La linguistique sociologique de Charles Bally* (publiée en 2008). Dans la même veine, une autre bourse fut attribuée en 2011 à Alessandro Chidichimo pour l'étude et l'édition des recueils d'opuscules et de la correspondance de Charles Bally.

Le cinquantenaire de la disparition du professeur Bally fut l'occasion d'un colloque organisé par René Amacker, «De la stylistique à la linguistique générale» (1997), avec quelques-uns des grands noms de la scène académique européenne.

Lorsqu'on n'étudiait pas le maître, on se plaçait volontiers sous son patronage. Dès 1981 avaient été organisées des «Conférences Charles Bally», données très régulièrement jusqu'au début des années 1990, avec, pour la plupart d'entre elles, une publication dans les *Cahiers Ferdinand de Saussure*. Ces conférences, qui, à partir des années 1990, ne paraissaient plus correspondre aux exigences d'un monde académique en constante évolution, furent remplacées par des «Colloques Charles Bally» – mentionnons les «Colloques de Pragmatique de Genève» (2002, 2004), le deuxième Symposium international sur les interfaces discours-prosodie (2007), ou encore le «Colloque Charles Bally 2009», qui portait sur «l'invention littéraire autour de 1300» (publié en 2012 auprès du prestigieux éditeur Brepols).

Le «Fonds Charles Bally» fut régulièrement sollicité pour appuyer l'organisation de colloques. Pour nous en tenir à l'époque très récente, notons tout d'abord deux manifestations d'envergure qui bénéficièrent de ses largesses : le 26^e Congrès international de papyrologie, qui réunit plus de deux cents participants en 2010 et dont les actes ont été publiés en 2012 dans un monumental volume (Droz), et la préparation du 19^e Congrès international des linguistes (juillet 2013), énorme événement rassemblant le gratin mondial de la discipline, l'année du centenaire de la mort de Ferdinand de Saussure. À une échelle moins imposante, le «Fonds Charles Bally» a financé presque annuellement des colloques de linguistique dans les années 2000. Mais la linguistique ou la philologie au sens strict ne sont pas les seules disciplines à bénéficier des largesses de ce fonds. Mentionnons le financement d'un projet de recherche sur l'enseignement du français langue seconde à des hispanophones (2010) ainsi

que, toujours à l'époque récente, le soutien à deux colloques originaux : « D'Orient en Occident : les recueils de fables enchâssées avant les “Mille et une Nuits” » en 2010 et « Lucain et Claudien face à face : une poésie politique entre épopée, histoire et panégyrique » en 2012. Le patronage d'événements aussi divers, tout en respectant les termes de la donation, correspond parfaitement à l'esprit universel de Charles Bally et au généreux dessein de sa veuve : que la mémoire de ces personnages si importants pour Genève, pour son Université et pour la science soit encore une fois saluée ici !

*Nicolas Zufferey
Doyen de la Faculté des lettres
de l'Université de Genève
Président de la Commission
du Fonds Charles Bally
de la Société académique de Genève*

Alexandre
Vanautgaerden

SŒUR
BIENVEILLANTE
ET MÈRE
NOURRICIÈRE

C'est souvent en puisant dans les ressources de la Bibliothèque de Genève qu'étudiants et chercheurs approfondissent leurs travaux. Le soutien inconditionnel de la Société académique de Genève a permis à l'organisme d'inventorier un nombre considérable de manuscrits afin de les mettre à disposition pour la recherche. Tel, ces dernières années, le catalogue des «Manuscrits latins».

La Société académique de Genève (SACAD) est une sœur bienveillante qui accompagne la Bibliothèque de Genève depuis 125 ans; tantôt elle lui permet d'acquérir un manuscrit rare, tantôt elle l'aide à restaurer ses trésors. Mais ce qui est le plus marquant quand nous nous retournons et regardons le chemin que nous avons parcouru ensemble, c'est qu'elle nous aide à avancer dans la recherche. Elle veille sur notre patrimoine tout en nous donnant aussi les moyens de le rendre accessible aux étudiants et chercheurs de l'Université, car il ne suffit pas d'amasser des pépites.

La Bibliothèque de Genève a été créée pour l'Académie de Calvin, elle est la mère nourricière des études genevoises. Sans la SACAD, nous n'aurions pas pu développer ces dernières années un de nos plus beaux outils pour la recherche universitaire: le catalogue des «Manuscrits latins». Sous la direction de Barbara Roth, responsable des Collections spéciales, nous avons récemment édité en ligne

*Les sept anges avec
les sept trompettes*
(BGE, Ms. lat. 357, f° 198v°).

*La Bibliothèque de Genève
aux Bastions où se trouve
la Société académique
de Genève.*

Photo : Rémi Gindroz

l'immense travail d'Isabelle Jeger: 1094 pages! La première édition d'un inventaire des manuscrits au sein de la bibliothèque remonte au XVIII^e siècle et au *Catalogue raisonné des manuscrits conservés dans la Bibliothèque de la Ville et République de Genève* dressé par Jean Senebier en 1779.

Depuis, ils furent nombreux à l'enrichir, dont l'un des membres éminents de la Société académique,



Alain Dufour, actuel président de l'Association genevoise pour l'étude des manuscrits anciens. Paule Hochuli Dubois, assistante conservatrice au Département des manuscrits peaufine, quant à elle, son catalogue des « Manuscrits français » édité en 2004 et qui a vu en 2011 sa cinquième mise à jour. Le catalogue d'Isabelle Jeger, décrivant actuellement 250 items, se poursuit, tant le fonds de la Bibliothèque de Genève est riche.



Plusieurs séries contiennent aussi des manuscrits rédigés en latin : les « Papyrus latins », les « Manuscrits Ariana », les « Manuscrits français », la « Compagnie des Pasteurs » et, notamment, les « Cours universitaires ». On le voit, la tâche est loin d'être achevée, et c'est réjouissant pour la recherche et la connaissance de nos collections. Il n'y a pas une semaine sans qu'Isabelle Jeger ne nous fasse part d'une découverte, parfois infime, parfois majeure comme celle du Ms. Lat. 357, arrivé en janvier 2007, en provenance d'une école catholique privée située à Genève, l'Institut Florimont. Ce manuscrit qui ne « payait pas de mine », dépourvu de reliure et de folios en tête et en fin de volume, s'est révélé être un *Beatus*, c'est-à-dire un *Commentaire de l'Apocalypse* rédigé par le moine Beatus de Liébana à la fin du VIII^e siècle. On le sait, les *Beatus* sont très populaires en Espagne, d'où sont issus une trentaine de manuscrits. Cette découverte fut un véritable scoop, d'autant que l'analyse paléographique menée par Paule Hochuli Dubois permit de déterminer qu'il avait été copié au XI^e siècle hors d'Espagne, dans la région de Bénévent (au nord de Naples). Aujourd'hui, le Ms. Lat. 357 est intégralement consultable sur la plateforme numérique suisse E-codices, et on peut également s'en procurer un facsimilé aux éditions Siloé à Burgos.

Autre belle surprise il y a peu : Isabelle Jeger, en décrivant un manuscrit (Ms. Lat. 278), comprit qu'elle se trouvait devant l'inventaire de notre ancienne collection de monnaies, conservée aujourd'hui au Musée d'Art et d'Histoire. Grâce à son travail, c'est tout un pan de l'histoire de nos collections qui se voit mis en lumière. Cette série latine rassemble aujourd'hui 368 cotes. Sous une cote, on trouve un volume, constitué parfois d'un simple folio de parchemin, ou tantôt d'un portefeuille réunissant une vingtaine de pièces.

Les «Manuscrits latins» sont riches aussi bien de documents de la période médiévale que des époques moderne et contemporaine. Un grand nombre de manuscrits y renferme des notes de cours universitaires, leçons préparatoires écrites par les professeurs ou notes saisies par leurs étudiants, qui rapportent l'enseignement donné à l'Académie de Genève sur l'histoire ecclésiastique, la théologie, la philosophie, le droit, etc. Établir ce catalogue, grâce au soutien de la Société académique, consiste donc aussi à rédiger un chapitre de l'histoire de l'Université.

*Alexandre Vanautgaerden
Directeur de la Bibliothèque de Genève*

*Ouverture du 6^{ème} sceau
(BGE, Ms. lat. 357, f^o 187r^o).*



*François Dermange
William Ossipow*

LA TOLÉRANCE, UNE DISPUTE D'ENCYCLO- PÉDISTES

En 1999, le premier forum de l'Université lancé par la Société académique de Genève, intitulé *Racisme et tolérance*, a empoigné un thème qui agitait déjà les esprits des Lumières. En effet, au XVIII^e siècle, d'intenses joutes philosophiques mirent aux prises Voltaire et d'Alembert et le professeur de théologie genevois Jacob Vernet.

Il y a maintenant environ quinze ans, la Société académique lançait son programme *Forum de l'Université*. Les soussignés ont eu l'honneur de pouvoir organiser le premier volet de ce programme consacré pour trois ans (1999-2002) au thème du racisme et de la tolérance. Ce projet fut choisi notamment pour son actualité et pour la conception interdisciplinaire qui y présidait.

Le projet comportait plusieurs aspects : tout d'abord les conférences publiques qui ont représenté l'aspect le plus visible du forum. C'est ainsi que le public genevois put entendre des personnalités telles que Robert Badinter – dont la conférence fut honorée par la présence de Mme Ruth Dreifuss, présidente de la Confédération – Gisèle Halimi, Stéphane Hessel, Axel Kahn, André Langaney, Nonna Meyer, Dominique Schnapper, Daniel Sibony, Tzvetan Todorov, Pierre Vidal-Naquet et Philip C. Watts. Le racisme et la tolérance purent ainsi être abordés sous divers angles.

*Voltaire (1694-1778).
Gravure d'après un portrait
authentique réalisé par
Largillière.*

Un autre aspect, plus discret mais non moins essentiel, aura été le séminaire interfacultaire donné par

deux assistants, Gaetan Clavier, sociologue, et Marc Ruegger, philosophe. Enfin, le forum a permis d'organiser deux colloques, l'un sur le racisme en Suisse et l'autre, à caractère international, qui s'est tenu à l'Université de Genève les 8 et 9 novembre 2000 et dont les actes ont été publiés sous le titre *Racisme, libéralisme et les limites du tolérable* (Georg, 2003).

Plutôt que de donner un résumé sommaire de ce premier forum, nous voudrions ici évoquer une page d'histoire pour rappeler que ce n'est pas par hasard que la Société académique de notre Université s'est intéressée à la tolérance. Il y a 250 ans déjà, l'*Alma Mater* avait été au centre d'un débat aux enjeux toujours actuels : jusqu'où la tolérance s'étend-elle, est-elle un but ou un moyen, et finit-elle par le relativisme ou l'acceptation commune d'une vérité ?

En octobre 1757 paraissent le tome VII de l'*Encyclopédie* et son article sur Genève. Le texte est connu pour sa critique du refus genevois du théâtre, qui appela l'année suivante la riposte de Rousseau. Mais on oublie souvent que la polémique qui conduisit finalement d'Alembert à se retirer du projet portait sur un autre point autrement plus important : la tolérance. D'Alembert vante en apparence les pasteurs genevois, mais c'est pour présenter sa propre conception de la tolérance religieuse qui s'en tient au déisme, renvoyant la diversité des expressions religieuses aux convictions de chacun :

«Le clergé de Genève a des mœurs exemplaires: les ministres vivent dans une grande union; on ne les voit point, comme dans d'autres pays, disputer entre eux avec aigreur sur des matières inintelligibles, se persécuter mutuellement, s'accuser indécement auprès des magistrats: il s'en faut cependant beaucoup qu'ils pensent tous de même sur les articles qu'on regarde ailleurs comme les plus importants à la religion. Plusieurs ne croient plus la divinité de Jésus-Christ, dont Calvin leur chef était si zélé défenseur, et pour laquelle il fit brûler Servet. [...] Un clergé qui pense ainsi doit être tolérant, et l'est en effet assez pour n'être pas regardé de bon œil par les ministres des autres Églises réformées. On peut dire encore, sans prétendre approuver d'ailleurs la religion de Genève, qu'il y a peu de pays où les théologiens et les ecclésiastiques soient plus ennemis de la superstition. Mais en récompense, comme l'intolérance et la superstition ne servent qu'à multiplier les incrédules, on se plaint moins à Genève qu'ailleurs des progrès de l'incrédulité, ce qui ne doit pas surprendre: la religion y est presque réduite à

l'adoration d'un seul Dieu, du moins chez presque tout ce qui n'est pas peuple : le respect pour Jésus-Christ et pour les Écritures, sont peut-être la seule chose qui distingue d'un pur déisme le christianisme de Genève.»

Si les pasteurs genevois sont tolérants, leur tolérance a fini par vider le christianisme de sa substance, ne laissant plus au Christ qu'un simple «respect» au lieu d'une adoration. La tolérance permet toutes les opinions, invite au relativisme, voit tout dogme comme une superstition et ne connaît d'autre vérité que le libre examen. À dire vrai, même le déisme que d'Alembert prétend professer dans l'article «Genève» finit par être douteux. Comme il l'annonce dans le Préliminaire à l'*Encyclopédie*, la spiritualité paraît être une aspiration proprement humaine, mais «le corps auquel l'âme est unie nous ramène bientôt à lui par la nécessité de pourvoir à ses besoins qui se multiplient sans cesse». Facilement, la tolérance conduit alors au matérialisme.



Gravure de 1834 représentant le mathématicien français, Jean le Rond d'Alembert (1717-1783).

D'Alembert avait-il bien compris les pasteurs? Ceux-ci en tous les cas s'empressèrent d'apporter un démenti: leur tolérance n'avait nullement le sens d'une «indifférence», elle commandait simplement de ne rien proposer à croire qui heurtât la raison et de «supporter sans peine quelque diversité d'opinions» du moment que celles-ci n'atteignaient pas à l'«essentiel». Autrement dit, la tolérance n'était pas contraire à la vérité religieuse, mais elle cherchait à convaincre plutôt qu'à l'imposer.

La réponse était-elle convaincante? Pas pour d'Alembert en tous les cas qui reproche aux pasteurs de ne pas tirer les conséquences de leurs principes. Dès lors que la raison était l'instance critique de la superstition, comme ils le prétendaient, elle devait *aussi* remettre en cause la Trinité, l'Incarnation ou la Rédemption, qui paraissaient si contraires au sens commun. Et si les pasteurs plaidaient pour un *essentiel* soustrait à la critique, encore fallait-il qu'ils donnent «des exemples de cette diversité d'opinions qui n'atteint pas l'essentiel».

Sur les conseils de Voltaire, d'Alembert s'en prit alors au principal théologien genevois de l'époque, Jacob Vernet (1698-1789). Professeur de théologie depuis 1756, Vernet avait été d'abord professeur de belles-lettres (1739) et l'éditeur de *L'Esprit des lois de Montesquieu* (1748). Vernet était donc un proche des philosophes, engagé dans la voie ouverte par Jean-Alphonse Turretini (1671-1737) d'un christianisme rationaliste, fédérateur de la plus grande diversité d'opinion à l'intérieur du protestantisme. Pour d'Alembert et Voltaire, Vernet n'était peut-être pas déiste, mais il était plus qu'un libéral, un socinien, ce qu'atteste le changement opéré par Vernet dans les deux éditions données du *Traité de la vérité de la religion chrétienne* de Turretini: alors qu'il est question en 1730 de la «nécessité» de la révélation, Vernet ne mentionne plus en 1748 que son «utilité». Vernet répondit qu'on ne pouvait pas se baser sur un simple mot et qu'on aurait dû prendre soin d'écouter ses leçons. Lorsqu'il plaidait pour la tolérance, ce n'était pas pour défendre un «principe d'indifférentisme», comme le prétendait d'Alembert, mais pour respecter les consciences dans leur acceptation de la vérité. La tolérance ne cédait rien quant au contenu de la foi, mais elle en était plutôt l'expression, par «un principe d'équité naturelle et de charité chrétienne». D'Alembert n'y vit qu'une argutie, traitant Vernet de «jésuite presbytérien», là où Voltaire le qualifiait de «petit professeur de bêtise». Finalement, Vernet se plaignit aux autorités et la polémique ne cessa qu'avec le retrait de

d'Alembert, qui laissa Diderot seul éditeur. On pouvait penser qu'entre les pasteurs genevois et l'*Encyclopédie*, le divorce était alors consommé.

On était en 1764 et puisqu'on approchait du tome XVI et de la lettre T, tout le monde attendait un article complet sur la tolérance qui arrêterait définitivement la position des encyclopédistes. Or à qui Diderot le confia-t-il ? Non à Voltaire, qui venait de publier l'année précédente son *Traité sur la tolérance* à propos de l'affaire Calas et qui publiera cette même année son propre article dans son *Dictionnaire philosophique*, mais... à un jeune pasteur genevois tout juste admis au ministère en 1763, Jean-Edme Romilly (1739-1779).

Pourquoi ce choix ? Par gain de paix, puisque plusieurs des contributeurs de l'*Encyclopédie* étaient pasteurs, ou par ruse, donnant la parole à un jeune disciple de Vernet pour le confondre ? Ni l'un ni l'autre. À lire cet article, on voit que Romilly se place hors de la polémique et ne cite que Bayle et Rousseau. Que devait-il à Vernet ? On n'en savait rien jusqu'à ce que le hasard mette entre nos mains l'ensemble des notes de cours de Romilly sur Vernet, dont on a perdu par ailleurs l'enseignement. On s'aperçoit alors que les thèses principales de Romilly sont bien celles que Vernet développait dans ses cours : la tolérance, qui découle pour les deux tant de l'équité naturelle que des principes de l'Évangile n'est en aucun cas relativiste, mais elle est le meilleur moyen de promouvoir sans violence une vérité qui «diffère autant de l'erreur dans ses moyens que dans son essence ; la douceur, la persuasion, la liberté, voilà ses divins caractères». Vernet avait présenté l'argument dans ses cours à propos des normes morales ; même ici, il fallait pouvoir faire preuve de tolérance et de mansuétude, car l'indulgence, la patience, le crédit fait à l'autre sont les seules voies possibles pour accéder à une vérité qui se contredit elle-même si elle n'est pas choisie par la conscience. Cette position pouvait fort bien convenir, après tout, à l'auteur de *La Religieuse*. Sans qu'on le sache, l'*Encyclopédie* – qu'on présente souvent comme l'adversaire du christianisme – reprenait ainsi à son compte le point de vue de Vernet et de l'Académie genevoise !

François Dermange
Professeur ordinaire d'éthique, Faculté de théologie protestante, Université de Genève

William Ossipow
Professeur honoraire, Département de science politique, Université de Genève



Philippe Chastonay

UNE IMPULSION DÉCISIVE POUR LES DROITS DE L'HOMME À LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Le deuxième volet du forum de l'Université s'est penché, entre 2002 et 2005, sur les droits humains dans le secteur de la santé. Ce colloque a initié une réflexion de fond sur le sujet et permis de mieux sensibiliser les étudiants en médecine à cette problématique fondamentale.

Entre 2002 et 2005, dans le cadre du forum « Santé et Droits de l'homme » de la Société académique, de Genève, une quinzaine de conférences-débats grand public a pu être organisée, dont certaines dans le cadre du Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH) à Genève. Elles ont connu de multiples et fertiles prolongements.

D'abord, ces conférences ont été pour la plupart retranscrites et complétées par d'autres contributions. Elles ont fait l'objet de publications avec la parution de trois ouvrages collectifs dans la collection Médecine Société des Éditions Médecine et Hygiène. Ensuite, les tables rondes ont aussi permis de développer un réseau de contacts avec des experts du domaine, experts qui ont pu être intégrés dans de nouveaux enseignements à la Faculté de médecine. Des cours à option « Santé, Droits de l'homme et Globalisation » ont ainsi été créés pour les étudiants en médecine, de même que des séminaires et travaux de terrain portant sur l'exclusion et les discriminations de sous-groupes de la population spécialement vulnérables, débouchant sur des mémoires originaux, voire des actions concrètes dans la communauté.

Java, 1973

Toutes les photographies de ce chapitre sont de Jean Mohr et tirées de Santé et droits de l'homme, Les malades de l'indifférence, volume 1, collection Médecine Société, Éditions Médecine et Hygiène, Genève, 2004.

En parallèle, la Faculté a initié un projet de recherche en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur le thème «Santé mentale, Droits de l'homme et Législation», qui a obtenu le soutien du Réseau universitaire international de Genève et a débouché sur l'édition par l'OMS d'«Ouvrages de référence sur la Santé mentale, les droits de l'homme et la Législation», traduits dans une dizaine de langues.

Fort de l'expertise acquise au cours du forum, un Certificat d'études avancées en «Discriminations, Santé et Droits de l'homme» a pu être lancé, et ce avec le soutien du Service de lutte contre le Racisme du Département fédéral de l'Intérieur. Dans un deuxième temps, ce diplôme a été adapté pour une version à distance visant six pays d'Afrique francophone, où une cinquantaine de professionnels ont pu être formés grâce à l'appui de la Direction du développement et de la coopération (DDC). Chose intéressante, les participants au cours à distance ont lancé toute une série de projets de terrain dans leurs environnements respectifs, et, dans certains pays, ils ont créé des associations luttant pour les droits des personnes en matière de santé, dont l'activité perdure. L'équipe de coordination a, quant à elle, développé du matériel pédagogique centré sur les thématiques de la santé et des droits de l'homme, dont deux livres d'études de cas, *Santé et Droits de l'homme* notamment.

Finalement, cet axe «Santé-Droits de l'homme» à la Faculté de médecine, initié sous l'égide du Forum de la Société académique, a pu se consolider par un financement de cinq ans d'un poste de professeur boursier grâce à un fonds de la



Sri Lanka, 1973



Tunis, 1966



Nigeria, 1970

Conférence universitaire suisse gérée par la Swiss School of Public Health Plus. Cela a assuré une certaine pérennité aux enseignements «Santé et Droits de l'homme» et a permis de développer des activités d'expertise auprès d'organisations internationales ainsi que davantage de recherches dans le domaine. Mentionnons à ce propos celles sur Le «statut épistémologique en matière de santé et droits de l'homme» et sur l'«état des connaissances scientifiques dans le domaine via une revue de littérature systématique». Des études plus ciblées ont porté sur les besoins de formation des professionnels de santé en matière de santé et de droits de l'homme, sur les conflits en fin de vie ainsi que sur de possibles indicateurs du droit à la santé des patients dans un contexte de soins.



Inde, 1964

Le forum «Santé et Droits de l'homme» de la Société académique, de même que les développements qui s'en sont suivis, ont certainement permis de sensibiliser les étudiants en médecine, ces dix dernières années, à la problématique.



Bangladesh, 1972

Mais, s'interrogeront les plus sceptiques, sensibiliser les professionnels de santé à l'importance du respect des droits humains fondamentaux et les encourager à s'engager dans leur défense pour le bien de leurs patients et pour davantage d'équité dans les structures de soins a-t-il vraiment un sens ?

Notre réponse est clairement oui et ce pour de multiples raisons. Il y a d'abord la notion fondamentale de justice. Entendons bien par là la *Gerechtigkeit* telle que décrite de manière à la fois subtile et percutante dans *Das Versprechen* de Dürrenmatt, et non la *Justiz* de tel ou tel tribunal si rigoureux, si

pointilleux ou, osons-le, si raide soit-il. Élément clé des droits humains fondamentaux, cette «équité», terme qui n'est qu'une traduction bien incomplète et approximative de *Gerechtigkeit*, sans laquelle toute convention sur les droits humains fondamentaux n'est qu'une baudruche vide de sens, peine à s'appliquer dans le domaine des soins et en matière de santé publique. Et le rôle du professionnel de santé en tant que *whistleblower* devient, dans un tel contexte primordial, lui seul étant suffisamment au front pour mettre le doigt sur des dysfonctionnements du système. D'où l'importance de sensibiliser à l'éthique et aux droits humains fondamentaux les (futurs) professionnels de santé.

Deuxième thème majeur, la non-discrimination. Aussi bien la Déclaration universelle des droits de l'homme, que l'article 12 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui concerne la santé, ou encore l'Observation générale 14/2000 s'y référant, sont formels : aucune forme de discrimination n'est excusable, ni même tolérable, y compris en matière de soins et de santé publique. Et pourtant, les discriminations dans les structures de santé ou de la part de professionnels sont légion : médecine à deux vitesses selon le niveau de vie de la patientèle ; accès à des soins de qualité ou non suivant le lieu de naissance, Nord ou Sud ; violences physiques ou violences psychiques dans des services de soins concernant plus particulièrement les groupes de patients spécialement fragiles (personnes vivant avec un handicap, patients souffrant d'affections psychiques) ; non-information ou désinformation touchant les populations spécialement vulnérables (migrants, clandestins, SDF, travailleurs du sexe, détenus). Spectateurs au mieux,

Pour en savoir plus

► Projets «Santé-Droits de l'homme» développés à la Faculté de médecine de Genève

Training medical students in human rights: A fifteen-year experience in Geneva. *Canadian Medical Education Journal* 2012; 3(2): e151-e158. <http://cmej.synergiesprairies.ca/cmej/index.php/cmej/article/view/247/113>

Enseignement à distance «santé et droits humains», une collaboration en réseau. *Revue médicale suisse*, mai 2009; S12-S16 www.medecine.unige.ch/coopinter/pdf/rvm2009/450_S12_16.pdf

Santé mentale, législation et droits humains : raisons et leçons d'un projet de formation soutenu par le Réseau universitaire international de Genève. *Revue médicale suisse*, mai 2009; S17-S20 www.medecine.unige.ch/coopinter/pdf/rvm2009/450_S17_20.pdf

Developing a Health and Human Rights training program for French speaking Africa: Lessons learned, from needs assessment to a pilot program. *BMC International Health and Human Rights* 2009, 9:19 www.biomedcentral.com/content/pdf/1472-698x-9-19.pdf

► En matière de Santé et de Droits de l'homme, Déclaration universelle des droits de l'homme
<https://www.un.org/fr/documents/udhr/>

Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
www2.ohchr.org/french/law/cescr.htm

Observation générale 14/2000
www.unhchr.ch/tbs/doc.nsf/%28symbol%29/E.C.12.2000.4.Fr

acteurs au pire, les (futurs) professionnels de santé méritent d'être sensibilisés à cette problématique et aux risques d'abus qui y sont associés.

Le dernier principe essentiel, enfin, consiste en le respect des conventions internationales. Disponibilité, accessibilité, acceptabilité, qualité des soins et des services de santé : voilà les exigences absolues que l'Observation générale 14/2000 concernant le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels pose aux États en matière de droit à la santé des individus et des communautés. Là encore, le rôle des (futurs) professionnels de santé est clé. Et assumer ce rôle exige de leur part une connaissance des responsabilités que les États se sont engagés à endosser en ratifiant pactes, conventions et autres traités, engagement qui, à son tour, lie l'ensemble des structures et services d'un pays. Mais même les États les plus démocratiques sont souvent lents à appliquer les textes internationaux ratifiés et il incombe fréquemment à la société civile de faire avancer les choses. Là encore, en matière de santé et de droits de l'homme, l'engagement des (futurs) professionnels de santé peut s'avérer décisif. À nos yeux c'est une raison suffisante pour former ces jeunes gens aux droits de l'homme.

Ne faudrait-il pas, dans une telle perspective, adopter la recommandation de J. Leaning de la Harvard School of Public Health: « Tout professionnel de santé devrait se familiariser avec la Déclaration universelle des droits de l'homme » ?

Philippe Chastonay
Professeur associé, Institut de médecine sociale
et préventive, Faculté de médecine, Université de Genève

Robert
Winter

Christopher
wright

John
wright



Alexis Keller
Andrea Bianchi

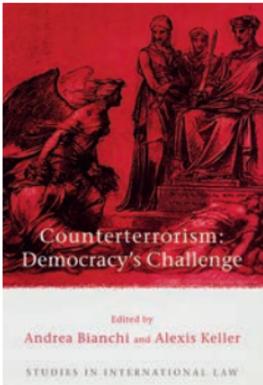
DÉMOCRATIE ET TERRORISME : DIALOGUE AU CARREFOUR DU DROIT ET DE LA POLITIQUE

Financé par la Société académique de Genève, le forum «Démocratie et terrorisme» a produit de nombreuses publications d'experts, sur lesquelles pourront s'appuyer les recherches actuelles et futures. Dans un grand souci d'ouverture, le colloque a cependant œuvré à toujours intégrer aux discussions un public de non-spécialistes, ainsi que des jeunes chercheurs.

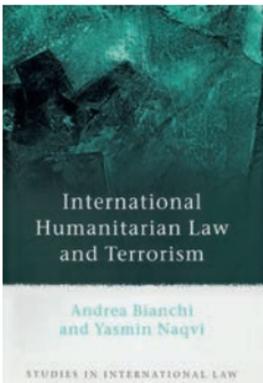
«Démocratie et terrorisme»: voici la thématique ambitieuse que le Forum de l'Université 2005-2008 avait choisi d'aborder. Le projet, financé par la Société académique de Genève, fut dirigé conjointement par la Faculté de droit de l'Université de Genève et l'Institut universitaire de hautes études internationales et du développement (IHEID).

La conférence internationale qui s'est tenue à Genève du 16 au 18 novembre 2006 a constitué le premier événement majeur organisé dans le cadre du forum. Elle a permis un dialogue constructif entre des experts issus de différentes disciplines, réunis spécialement pour l'occasion, notamment Adam Roberts, Paul Wilkinson, Audrey Kurth Cronin, Dominic McGoldrick, David Cole, Eyal Benvenisti, Iain Scobbie, Christian J. Tams, Ian Johnstone et Michel Rosenfeld. Ces échanges ont mené à la publication, en 2008, d'un ouvrage regroupant les diverses contributions, intitulé *Counterterrorism: Democracy's Challenge* et édité par les Professeurs Keller et Bianchi. Il représente une ressource importante pour tout chercheur qui s'intéresse à la

Gravure du XVII^e siècle :
les artisans de la
Conspiration des poudres.



Andrea Bianchi and Alexis Keller (eds.), Counterterrorism: Democracy's Challenge, Oxford, Hart Publishing, 2008.



Andrea Bianchi and Yasmin Naqvi, International Humanitarian Law and Terrorism, Oxford, Hart Publishing, 2011.

manière dont le droit doit – ou devrait – réagir face à la menace terroriste.

La violence terroriste n'est pas un fait nouveau dans l'histoire de l'humanité et, si les réactions des gouvernements ont passablement varié selon les époques, des leçons peuvent, néanmoins, être tirées des événements passés. En effet, le débat qui entoure le déclenchement de l'état d'urgence (pouvoirs d'exception) est presque aussi ancien que l'histoire des idées politiques. Cette institution, qui limite – et parfois menace – la jouissance des droits de l'homme et des libertés individuelles, pose certains problèmes juridiques et extra-juridiques, tant au niveau des conditions de sa mise en œuvre que des justifications offertes par les autorités étatiques pour y recourir.

Après un aperçu historique des réponses imaginées par les États pour faire face aux violences terroristes et une appréciation de leur efficacité concrète, l'ouvrage procède à une évaluation des effets des lois et des politiques antiterroristes au sein de pays démocratiques. L'analyse se concentre sur l'interaction entre les lois nationales et internationales et leur impact sur l'élaboration et la mise en œuvre des mesures antiterroristes. Dans cette optique, un intérêt particulier est porté à la fonction complexe jouée par le pouvoir judiciaire dans sa quête d'un équilibre entre sécurité nationale et défense des droits fondamentaux. Les tensions générées ont mis en lumière un effritement du principe de séparation stricte entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Sur le plan théorique, cette situation inédite, qui a fortement ébranlé l'ancien paradigme, exige logiquement la mise au point de méthodes et

d'approches nouvelles. Diverses contributions se sont également penchées sur les possibilités et les potentialités qu'offre la doctrine du constitutionnalisme en tant que cadre analytique pour appréhender la manière dont le droit international a réagi et évolué sous l'effet de la menace terroriste.

L'expertise apportée par des historiens, des politologues et des juristes a engendré un dialogue et une réflexion interdisciplinaires reflétant le positionnement de la lutte contre le terrorisme à l'intersection du droit et de la politique. Les implications pour les institutions démocratiques se sont révélées extrêmement importantes, dans la mesure où leurs fondements et leurs pratiques ont été profondément affectés et bouleversés par le terrorisme dans sa forme contemporaine.

Ce projet a également mené à la publication d'*International Humanitarian Law and Terrorism*, ouvrage nominé pour le prix Paul Reuter en 2012. Il analyse de manière rigoureuse et systématique les questions juridiques que soulèvent les phénomènes du terrorisme et de la lutte contre le terrorisme, ceci à la lumière du droit international humanitaire (DIH). Son objectif est double. Premièrement, il vise à contribuer à une meilleure compréhension du contenu et des conditions de mise en œuvre du DIH, ainsi que de son applicabilité tant aux actes terroristes qu'aux mesures et efforts entrepris par les États pour les combattre. Ensuite, les auteurs considèrent, en prenant soin de les placer dans leur contexte, les controverses doctrinales contemporaines relatives à ces questions. Il est évident que les débats théoriques sont intégrés dans cette réflexion; toutefois, une attention particulière est portée à la pratique concrète de l'ensemble des acteurs concernés, étatiques et non étatiques. L'analyse de leurs comportements et de leurs actions, ainsi que de leurs attentes mutuelles concernant la lecture du droit des conflits armés, se révèle être cruciale pour atteindre un consensus interprétatif sur la manière dont le DIH régleme le problème du terrorisme.

L'ouvrage investigate de façon détaillée l'application des règles et principes du DIH, ainsi que de standards issus d'autres régimes juridiques (droits de l'homme, droit pénal international, droit international des réfugiés, entre autres) au terrorisme et à la «*guerre contre la terreur*». Les auteurs soulignent les contradictions issues de la pratique des États et l'impact négatif que celles-ci peuvent

avoir sur le développement et la légitimité du DIH en tant qu'ensemble de règles juridiquement contraignantes. Cette recherche forme un instrument de référence pour les théoriciens et les praticiens du droit. En outre, il représente un outil précieux pour les militaires, les représentants étatiques, le monde académique et tout autre acteur confronté aux difficultés générées par le terrorisme. Cette publication a été rédigée à dessein en des termes simples et accessibles, afin d'intéresser et de familiariser un large public à un sujet qui a été traditionnellement étudié par un cercle restreint d'experts.

Le Forum de l'Université 2005-2008 a eu pour ambition de faciliter les échanges et de se constituer en tant que plate-forme de savoirs. Cependant, il a voulu demeurer accessible à un large public et a, par conséquent, tenté de s'adresser à toute personne exprimant un intérêt pour les difficultés et les défis auxquels sont confrontés les États dans leur combat contre le terrorisme, débordant ainsi la sphère des seuls spécialistes. C'est dans cette perspective que d'autres activités ont été entreprises dans le cadre du projet «Démocratie et Terrorisme». Des cours ont été donnés au sein de l'Université de Genève, de l'IHEID et de l'Université de Denver. Une série de conférences, destinée à un public de non-spécialistes, a été organisée. Le champ des arts n'a pas été oublié. D'une part, le public a pu assister à une pièce de théâtre relative à la question terroriste intitulée *État de piège*. D'autre part, le film *The Kingdom* y trouva le lieu de sa première projection, laquelle fut suivie d'un débat réunissant Stéphane Lacroix, spécialiste de l'Arabie saoudite, Jenaro Talens, historien et théoricien du cinéma et Jean-Michel Valantin, auteur d'un ouvrage remarqué sur les rapports entre



En 2007, la Société académique de Genève a réalisé une première dans son histoire. Elle a financé une pièce jouée au Théâtre de Carouge, État de piège, écrite par Dominique Caillat, avocate, journaliste, comédienne et auteure de pièces de théâtre. Ce spectacle s'intégrait dans le cadre du deuxième Forum de l'Université de Genève, «Démocratie et terrorisme». Il s'agit d'un drame en relation avec le conflit israélo-palestinien. Ce spectacle, joué plus de trois semaines, a rencontré un très vif succès.

Hollywood, le Pentagone et Washington. Enfin, un séminaire de deux jours traitant l'ensemble de ces questions a été mis sur pied.

L'entreprise a aussi permis à un jeune chercheur de rédiger son travail de thèse de doctorat. Finalement, une série de publications sur le sujet ont fait suite à la réflexion initiée en 2005 (voir ci-après).

- ▶ Andrea Bianchi, «Security Council's Anti-terror Resolutions and their Implementation by Member States: An Overview» *Journal of International Criminal Justice* (2006), Vol. 4, Issue 5, p. 1044-1073.
- ▶ Andrea Bianchi, «Assessing the Effectiveness of the UN Security Council's Anti-terrorism Measures: The Quest for Legitimacy and Cohesion», *European Journal of International Law* (2006), Vol. 17, No. 5, p. 881-919.
- ▶ Fouad Zarbiev, «The CIA Planes and European Involvement: What does the Law Say?» («Les avions de la CIA et les pays européens : que dit le droit ?») *Le Temps*, 23 mai 2006.
- ▶ Andrea Bianchi and Alexis Keller (eds.) *Counterterrorism: Democracy's Challenge*, Oxford, Hart Publishing, 2008.
- ▶ Andrea Bianchi and Yasmin Naqvi, *International Humanitarian Law and Terrorism*, Oxford, Hart Publishing, 2011.
- ▶ Steven J. Barela, «Judicially Moderated Dialogue and the "War on Terror"» in L. Hennebel and H. Tigroudja (eds.) *Balancing Liberty and Security: The Human Rights Pendulum*, Nijmegen, Wolf Legal Publishers, 2012.

Alexis Keller
Professeur ordinaire, directeur du Département d'histoire
du droit et des doctrines juridiques et politiques,
Faculté de droit, Université de Genève

Andrea Bianchi
Professeur, directeur du Département de droit international,
Institut de hautes études internationales et du
développement (IHEID), Genève



Bénédict de Candolle

UN PRIX QUI VOYAGE AVEC SON TEMPS

Tous les ans, la Société académique de Genève permet à trois collégiens particulièrement brillants d'entreprendre un périple en lien avec leurs projets professionnels futurs. Décerné pour la première fois en 1917, ce Prix Gillet voyage s'est adapté aux évolutions de la société et du système scolaire genevois.

«J'ai donc traversé la Suisse pendant l'été de 1940. Je ne sais pas si ce papier sera lu dans cinquante ans, mais il est probable que ces lignes seront parées d'un certain prestige qui n'aura certainement rien à voir avec ma personne, mais sera dû à la renommée terrible de l'année.»

Jean Starobinski

Dans quel contexte ces lignes ont-elles été écrites? Et quel est le point commun entre leur auteur et, par exemple, Nicolas Bouvier ou Raymond Föex? Ils ont tous trois été lauréats du Prix Gillet voyage de la Société académique de Genève!

Le 1^{er} juillet 1907, Mme Gillet Brez avait rédigé un codicille par lequel elle léguait à la Société douze obligations américaines de mille dollars. Cette somme serait destinée à doter un prix annuel permettant à deux élèves du collège de Genève, en fin d'études et au bénéfice des meilleures moyennes, de faire un voyage. À leur retour, les bénéficiaires seraient tenus de remettre à la Société une relation écrite de leur périple. Le premier règlement

*«Lituanie, sur les traces
de l'histoire»*

*Delphine Goldschidt-Clermont
Prix Gillet voyage 2004.*

précisait que les prix étaient exclusivement destinés à des voyages d'études et de développement utiles à la carrière que désiraient embrasser les lauréats, lesquels seraient désignés sans distinction de sexe, de nationalité ni de confession.

Le Prix Gillet a été décerné pour la première fois en 1917 : l'institution fêtera donc bientôt ses 100 ans. Dans l'intervalle, le règlement a été modifié à plusieurs reprises, pour tenir compte du changement des circonstances prévalant lors de sa remise.

Tout d'abord, depuis le début du siècle dernier, le nombre des sections du collège a passablement augmenté. De deux en 1907, elles passaient à quatre dix ans plus tard (classique, réelle latine, technique – devenue scientifique – et pédagogique), puis à cinq (après l'abandon de la section pédagogique mais avec la création des sections moderne puis artistique). En 1998, le système des sections a tout bonnement disparu et, avec lui, la multiplicité des prix.

Ensuite, on a assisté à un éclatement progressif du collège de Genève : autrefois divisé en deux entités, le Collège Calvin pour les jeunes gens et l'École





« Randonnée dans l'Arkanghaï, à la rencontre du peuple mongol »

*Sandrine Coquille
Prix Gillet voyage 2006.*

*« Un Shangri-La au XXI^e siècle », Népal
Cassandra Meyfarth
Prix Gillet voyage 2007.*

supérieure de jeunes filles, il compte aujourd'hui dix établissements. La décentralisation a conduit pendant quelques années, dans un souci d'égalité de traitement, à l'attribution du Prix sur la base des seuls résultats des examens de maturité, à l'exclusion des notes obtenues en cours d'année. Ce mode d'évaluation a été abandonné, quand il est apparu que les résultats obtenus étaient quelque peu aléatoires, faisant la part trop belle à la chance et au hasard, ce qui débouchait fréquemment sur des projets ou des comptes rendus de voyage médiocres.

Enfin, avec la généralisation des vacances tout au long du XX^e siècle, le voyage a cessé d'être une aventure pour devenir un objet de consommation, accessible à tous. Cette banalisation a amené la Société académique à reconsidérer le budget alloué au Prix Gillet pour le rendre plus attractif, à créer des premier, second et troisième prix afin de susciter un esprit de concurrence entre les candidats et à définir des critères d'attribution clairs et ambitieux. Actuellement, les exigences sont les suivantes :

- ▶ Le candidat est tenu de rédiger une lettre de motivation en bonne et due forme.
- ▶ Le projet doit être étayé, défini, concret, personnel et bien documenté.
- ▶ Une adéquation du périple avec la suite du développement professionnel est requise.
- ▶ Les postulants ont pour tâche de fournir une description réaliste du voyage.

À cette évolution du système scolaire et de la société correspond celle des projets de voyage primés et des rapports reçus par la Société académique.

Elle est particulièrement notable dans le choix des destinations et des moyens de déplacement : alors que le lauréat de 1940 avait dû se résoudre à un tour de Suisse à vélo, les frontières du pays ont rarement retenu ses successeurs des années cinquante et soixante, lesquels ont sillonné le continent européen, par terre et par mer. Et si, pour les récipiendaires du Prix Gillet aussi, l'avion a résumé le tour de la terre à une vingtaine d'heures, il est intéressant de noter que, depuis quelques années, ce ne sont plus seulement les horizons lointains qui emportent les suffrages.

Il en va de même pour les sujets d'étude choisis : aux paysages, villes et curiosités abondamment décrits par les guides qui renaient l'attention des précurseurs ont succédé des voyages thématiques (« Voyage en Sicile sur les traces des deux civilisations de l'Antiquité classique », Florent Lézat, 1999) et, plus récemment, des centres d'intérêt véritablement ciblés (« Le double défi de la médecine tibétaine », Victoria Pawlowska, premier prix 2012).

Pareillement, la cohérence du voyage avec les projets professionnels du candidat s'est métamorphosée. C'est l'occasion de relever à quel point la compétitivité croissante du monde du travail a amené les jeunes à mûrir leur avenir de manière précoce. L'édition 2012 a permis de primer une collégienne se destinant à des études d'ingénieur à l'EPFL : alertée par le tremblement de terre de mars 2011 au Japon, elle a projeté un voyage en Asie pour « découvrir l'état actuel des techniques utilisées pour lutter contre les risques sismiques et se sensibiliser aux futures technologies qui permettront de rendre les bâtiments de demain plus sûrs » (« Antichoc », Arabelle de Saussure, deuxième prix 2012).

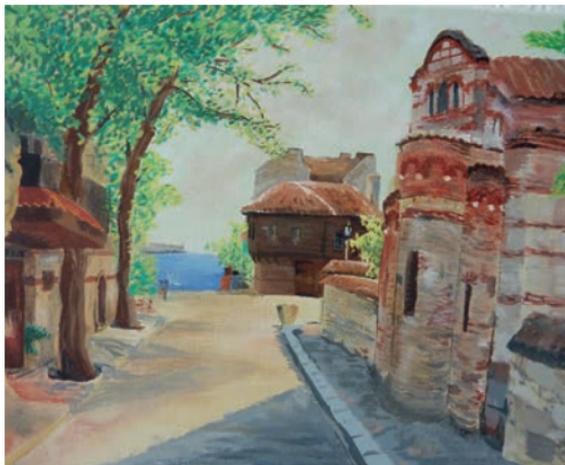
*« À la rencontre de la médecine traditionnelle malgache », Madagascar
Anouche Papazian
Prix Gillet voyage 2007.*



*« Mon chemin. Bénévolat
et voyage en Bulgarie »*

Simona Tzompova

Prix Gillet voyage 2010.



Enfin, on observe un renouvellement de la forme et du contenu des dossiers de candidature ainsi que des comptes rendus. De textes soigneusement et souvent admirablement rédigés, on est passé à des journaux de bord fidèlement transcrits, souvent émaillés de citations ou enrichis d'illustrations croquées sur le vif. D'autre part, des représentations multimédias, caractéristiques des moyens de communication d'aujourd'hui, ont remplacé les cartes postales jaunies. Par exemple, un candidat, retenu pour sa détermination à réaliser un projet original consistant à réaliser un enregistrement musical à Kingston, a joint un CD à son dossier pour faire partager au jury sa passion (« À la découverte de la production musicale en Jamaïque », Mathias Liengme, troisième prix 2012).

Mais si le Prix Gillet a dû se transformer au fil du temps pour s'adapter aux mutations de notre société, son essence est restée identique. Il s'agit de récompenser l'excellence d'un projet réfléchi, documenté et personnel :

« Ma tâche n'était pas de compléter ou de contredire les nombreux "guides" fort bien documentés que l'on achète en librairie ; une responsabilité plus vaste m'incombait : rendre compte de mon expérience ; et là personne ne pouvait m'aider... »

Et force est de constater que l'auteur de ces lignes, qui personnifie d'ailleurs idéalement le lien entre le voyage effectué et le devenir professionnel, y est parvenu :

«Pindare, il est vrai, serait bien mal à l'aise en notre compagnie auprès de cette source Aréthuse à garde-fous, dans ce théâtre donnant sur des fabriques, dans cette "oreille de Denys" où chaque estivant fait valoir ses cordes vocales ; il faut se plonger en soi pour que remonte le flux de l'histoire, pour voir dans ces jardins les latomies où sur le roc ont péri les Athéniens prisonniers, pour voir du sommet de l'Euryale aux grandes galeries d'ombre, le verbe de Thucyclide aidant, les galères s'affronter dans le port et Nicias néphrotique à la fin de ses triomphes... »

André Hurst, 1960

Que soient encore nombreuses les générations futures à être récompensées par le Prix Gillet voyage pour le travail fourni et les connaissances acquises au terme des études gymnasiales et à être ainsi encouragées à poursuivre leur développement professionnel avec le même niveau d'exigence.

Bénédict de Candolle

Notaire, président de la commission du Fonds Gillet voyage et Fonds Gillet ordinaire de la Société académique de Genève



Patrik Vuilleumier

LE CERVEAU CARTOGRAPHIÉ

La neurologie et la psychiatrie profitent depuis une vingtaine d'années d'un outil précieux pour étudier les activités cérébrales: l'imagerie par résonance magnétique. Grâce à la Société académique de Genève, l'Université de Genève a pu se doter d'un scanner IRM pour la recherche en neurosciences.

Les vingt dernières années ont vu la naissance de plusieurs nouvelles techniques d'imagerie cérébrale basées sur la résonance magnétique (IRM), et une explosion de leurs applications à la fois en recherche et en clinique. Si les premières images par résonance magnétique datent de la fin des années 1970 et leur utilisation en médecine du début des années 1980, c'est en 1991 que deux équipes américaine et japonaise ont décrit simultanément que l'IRM permettait aussi d'obtenir des images reflétant l'activité du cerveau.

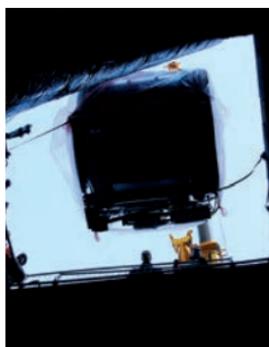
Bien qu'employant une approche différente, ces deux études démontrèrent qu'un changement de contraste était observé dans certaines images IRM lors d'une modification de la concentration d'oxygène dans les vaisseaux sanguins au sein d'une région cérébrale activée, secondaire à l'augmentation de la demande en énergie des neurones. Cette découverte marque la naissance de l'IRM fonctionnelle (IRMf) – par opposition à l'IRM habituelle qui produit des images de l'anatomie des tissus (position, forme, densité), mais non de leur activité. Par ailleurs, c'est en 1991

*Livraison du scanner IRM de
13 tonnes au Centre médical
universitaire de Genève,
le 8 décembre 2008.*

également qu'une équipe franco-anglaise décrit encore une autre méthode d'imagerie: l'IRM par tenseur de diffusion (DTI), permettant de quantifier le déplacement des molécules d'eau dans les tissus et ainsi de mesurer l'orientation des connexions des neurones (axones) entre différentes régions cérébrales (tractographie).

Il n'est pas exagéré de dire que ces deux découvertes ont révolutionné l'étude du cerveau et la compréhension des maladies neuropsychiatriques au cours des derniers vingt ans. L'IRM fonctionnelle et l'IRM de diffusion, utilisées séparément ou ensemble, offrent des outils très puissants et non invasifs pour investiguer l'architecture fonctionnelle du cerveau dans des situations expérimentales ou cliniques. Comme les explorateurs autrefois partis à la découverte de nouveaux territoires, les chercheurs en neurosciences ont désormais la possibilité de dresser une «cartographie» de plus en plus détaillée des régions cérébrales et de leur rôle dans les comportements humains, la cognition, les émotions, et leurs dysfonctions lors de maladies. Ainsi, au-delà des développements purement technologiques, la neuro-imagerie fonctionnelle a conduit à l'émergence d'une véritable nouvelle discipline de *brain mapping*. Une nouvelle génération de chercheurs spécialisés en neuro-imagerie est apparue en neurosciences, issus de divers domaines scientifiques plus traditionnels comme la neurologie, la radiologie, la physique, les mathématiques, l'ingénierie, ou la psychologie.

La rencontre de ces différents domaines d'expertise illustre le caractère hautement multidisciplinaire de la neuro-imagerie actuelle et a grandement contri-



bué à son enrichissement méthodologique. Ces développements ont suscité de nouveaux programmes de formation universitaire, la création de nouvelles chaires académiques, et la fondation d'instituts de recherche entièrement dédiés à la neuro-imagerie. La Société académique de Genève a activement participé à ces développements dans la région lémanique, notamment en permettant l'acquisition d'un scanner IRM 3T pour la recherche en neurosciences au sein du laboratoire Cerveau et Comportement de l'Université de Genève, inauguré en mars 2009.

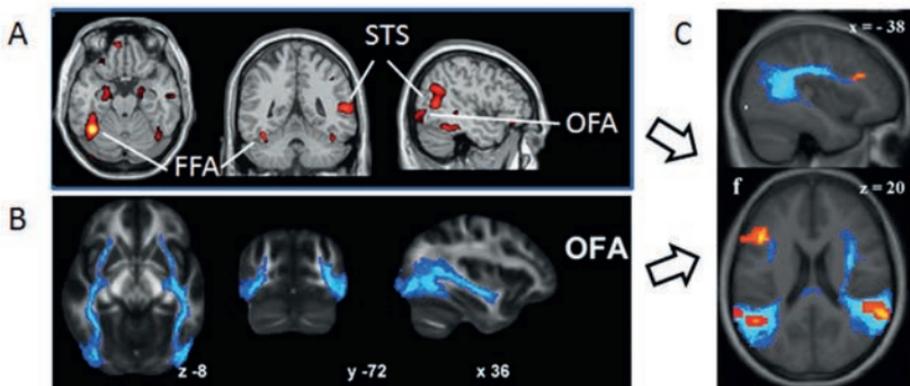
Actuellement, l'application principale de l'IRM fonctionnelle, en recherche comme en clinique, est de localiser et mesurer le degré d'activation de régions spécifiques du cerveau lorsqu'un sujet est engagé dans une tâche donnée, par exemple en réponse à une stimulation visuelle ou tactile, lors de mouvements d'un membre, de production de langage, ou d'une tâche de mémoire. Ceci peut être utile lors de neurochirurgie, dans le but d'identifier des régions cérébrales à préserver lors de résection de tumeur ou de foyer épileptique. En recherche, l'IRMf a permis de révéler le rôle crucial de certaines régions non seulement dans le langage, le calcul, ou la mémoire, mais aussi dans des fonctions plus complexes et variées comme les émotions, la prise de décision, le jugement moral, ou la représentation de soi. Dans le domaine de la vision, plus d'une trentaine d'aires corticales distinctes ont été identifiées en fonction de leur réponse sélective à différentes informations, comme la perception des formes, des couleurs ou du mouvement, la reconnaissance des visages, des objets, ou des lieux géographiques. Si l'IRMf permet de localiser des régions spécialisées et déterminer leur rôle, la combinaison avec la tractographie par

IRM de diffusion permet d'identifier les connexions axonales (macroscopiques) reliant ces régions, et ainsi de définir l'architecture de réseaux cérébraux qui sous-tendent des processus cognitifs ou sensorimoteurs. Par exemple, on a pu démontrer l'existence de plusieurs régions impliquées dans la perception des visages, qui chacune analyse des informations visuelles différentes, telles que la forme générale du visage, sa familiarité et son identité, ou encore ses mouvements produits par les expressions émotionnelles, le regard, ou la parole (figure 1).

Ces travaux de cartographie permettent d'étudier la mise en place de cette spécialisation des régions cérébrales et l'évolution de leurs connexions au cours du temps, notamment lors du développement normal ou pathologique de l'enfant (ex. : anomalies du réseau des visages chez les autistes), lors de l'acquisition de certaines habiletés personnelles (ex. : cortex moteur chez les musiciens), ou lors du vieillissement (ex. : réseaux de la mémoire). Un atout de l'IRMf est également de montrer des anomalies d'activation en l'absence de lésion structurelle

Figure 1.
Réseaux cérébraux
activés par la perception
des visages

(A) L'IRMf met en évidence trois régions corticales qui sont activées par des images de visages (non par d'autres images), dans le lobe occipital (occipital face area, OFA – analysant la forme des visages), le lobe



visible – par exemple en raison d'une lésion à distance perturbant la fonction d'un réseau (ex.: accident vasculaire cérébral); lors de lésions microscopiques liées à une perte de neurones (ex.: maladies dégénératives comme Alzheimer) ou une perte de connexions entre neurones (ex.: inflammation de la myéline autour des axones dans la sclérose en plaques); ou encore lors de modification pathologique des circuits cérébraux secondaire à des événements extérieurs (ex.: stress post-traumatique) ou liée à des facteurs génétiques (ex.: maladie maniaco-dépressive).

temporal ventral (fusiform face area, FFA – analysant l'identité des visages), et le sillon temporal supérieur (STS – analysant les mouvements du visage).

(B) *L'IRM par tenseur de diffusion met en évidence le trajet des fibres axonales qui émergent de chaque région et se projettent vers d'autres régions.*

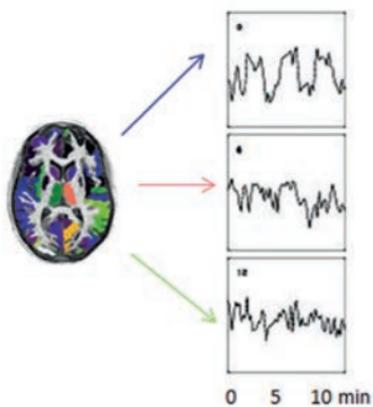
(C) *La superposition de ces données permet de déterminer l'architecture des circuits cérébraux pour la reconnaissance des visages.*

Référence: Gschwind, M., G. Pourtois, S. Schwartz, D. Van De Ville and P. Vuilleumier (2012). White-matter connectivity between face-responsive regions in the human brain. Cereb Cortex 22(7): 1564-1576.

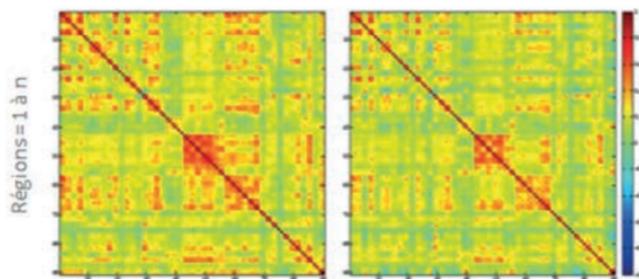
Cette possibilité de mesurer une dysfonction en l'absence de lésion anatomique peut ainsi contribuer à la détection précoce de certaines maladies cérébrales ou de rechutes avant l'apparition de symptômes cliniques plus avancés, voire de prévenir certaines pathologies en motivant des interventions précoces sur la base d'anomalies fonctionnelles chez des individus à risque, mais aussi de suivre l'efficacité de certains traitements, voire de guider le choix entre différentes options thérapeutiques. En outre, le raffinement des méthodes statistiques et la puissance des ordinateurs modernes engendrent de nouvelles approches qui permettent de mesurer le degré de coordination entre l'activité de différentes régions au niveau du cerveau entier (figure 2), et de détecter des variations dans la configuration de cette coordination qui représentent la « signature » d'un état mental ou une pathologie spécifique.

Enfin, grâce aux développements technologiques, il devient possible d'effectuer des mesures IRMf en temps réel, pendant qu'un sujet effectue une tâche dans le scanner. Ces mesures peuvent être utilisées

A



B



C

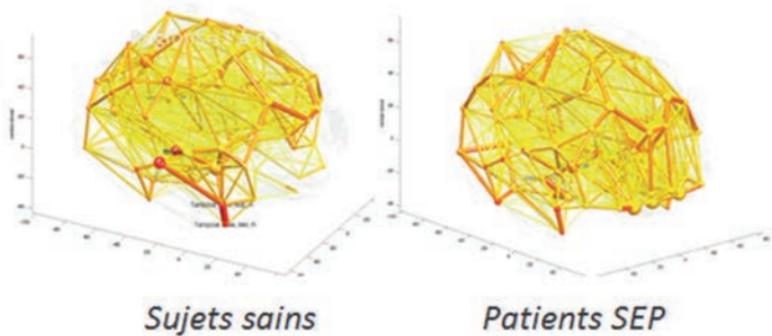


Figure 2.
Mesure de la coordination fonctionnelle entre régions cérébrales

(A) *L'activité du cerveau est mesurée au cours du temps dans plusieurs régions simultanément (au repos ou lors d'une tâche donnée).*

(B) *Le degré de coordination entre ces régions est ensuite calculé, représenté ici par une matrice de corrélation pour toutes les paires possibles de régions.*

(C) *Cette mesure de coordination reflète le degré de communication et l'architecture des connexions entre régions. Des différences subtiles dans cette organisation peuvent être utilisées pour détecter des états mentaux particuliers (joie, dépression) ou des pathologies spécifiques (ici la configuration des connexions chez un groupe de patients avec sclérose en plaques débutante par rapport à un groupe de sujets sains).*

Référence: Richiardi, J., M. Gschwind, S. Simioni, J. M. Annoni, B. Greco, P. Hagmann, M. Schluep, P. Vuilleumier and D. Van De Ville (2012). Classifying minimally disabled multiple sclerosis patients from resting state functional connectivity. Neuroimage 62(3): 2021-2033.

pour indiquer au sujet le niveau d'activation d'une région précise de son cerveau et lui permettre de réguler cette région, soit en augmentant soit en diminuant son activité. Cette technique de «neuro-feedback» ouvre de nombreuses perspectives pour la rééducation de déficits neurologiques, mais aussi en psychiatrie (ex. : régulation des émotions dans la dépression).

Encore rares en routine clinique, ces récentes applications de l'IRMf sont appelées à se développer dans le futur. Les techniques vont aussi évoluer grâce à l'amélioration des scanners, et peut-être la découverte de nouveaux signaux IRM (notamment l'espoir de mesurer un effet de l'activité électrochimique des neurones sur le champ magnétique). Enfin, la progression de l'IRMf dans la recherche chez l'animal facilite l'échange entre différents niveaux d'investigations. En décrivant des phénomènes mentaux ou des maladies en termes des circuits cérébraux spécifiques, la neuro-imagerie offre un langage commun pour la recherche chez l'humain et chez l'animal, constituant ainsi une méthodologie translationnelle par excellence. En soutenant la recherche en neuro-imagerie à l'UNIGE, la Société académique de Genève contribue très utilement à ces développements et à leur application grandissante en clinique.

*Patrik Vuilleumier
 Professeur ordinaire,
 Département de neurosciences
 fondamentales, CMU/UNIGE
 et Service de neurologie,
 HUG, Genève*



Frédéric Naville

ÉMERVEILLER PAR LES SCIENCES

Susciter chez les jeunes des vocations et encourager les savants dans leurs recherches : voilà les objectifs que le Fonds Marc Birkigt poursuit depuis 61 ans. Récemment, il a notamment soutenu la création de deux plateformes de découvertes et d'expérimentations ouvertes aux publics de tous âges, le Physiscope et le Chimiscope.

En souvenir de son fils Marc, décédé accidentellement en juin 1950, Louis Birkigt, fils du fondateur de la célèbre firme *Hispano Suiza*, crée en 1954 le Fonds Marc Birkigt doté de 500 000 francs. Placé sous l'égide de la Société académique de Genève, ce fonds a pour but de récompenser de jeunes savants, des étudiants sur le point de terminer leurs études, des ingénieurs chimistes, docteurs ès sciences, assistants, chefs de travaux, chargés de cours ou professeurs extraordinaires, en subventionnant des recherches, en fournissant du matériel destiné à ces recherches et en permettant des séjours d'études. Grâce à ce fonds, la Société académique dispose de moyens supplémentaires afin de stimuler l'intérêt pour les sciences et soutenir la recherche.

Pastille de supraconducteur encrée dans un champ magnétique.

La supraconductivité est la propriété de ne plus opposer de résistance au passage d'un courant que certains matériaux acquièrent à basse température. Ce phénomène donne aussi des propriétés magnétiques intéressantes et surprenantes comme cet effet d'encrage pour certains matériaux supraconducteurs.

Photo : Jacques Erard

Soucieuse de préparer la relève au sein de la Faculté des sciences et de soutenir des projets phares propres à valoriser l'Université de Genève, ainsi que de susciter des vocations auprès de la jeunesse, la Commission du Fonds Marc Birkigt a distribué plus de 3,6 millions de francs depuis sa création.

Outre des soutiens ponctuels à des chercheurs ou de l'aide à l'acquisition de matériel pour des laboratoires, la Commission du Fonds a jugé, à l'aube du nouveau millénaire, qu'il fallait encourager la mise en place et le fonctionnement de projets ambitieux et de haute valeur, qui ne pourraient voir le jour sans un financement généreux et renouvelé sur plusieurs années. On retiendra en particulier le soutien au projet AQUAREL du laboratoire d'écologie et de biologie aquatique qui, avec près de 300 000 francs, a pu mener à bien ses études sur les rivières, étangs et lacs entre 1999 et 2002.

De 2001 à 2003, le Fonds Marc Birkigt a mis à disposition 150 000 francs pour l'établissement du cours d'*Entrepreneurship CREATE* à Genève, afin de favoriser l'éclosion de jeunes entreprises, notamment par des diplômés de la Faculté des sciences. Ce projet s'inscrivait dans la droite ligne de l'esprit pionnier du fondateur d'Hispano Suiza, grand-père de Marc Birkigt.

Le Département d'astronomie de l'Université de Genève, malgré les moyens modestes dont il dispose, bénéficie d'une très haute réputation à l'étranger en raison de la grande qualité de ses chercheurs et de leurs activités. Pour contribuer à ses recherches et à leur promotion auprès de la communauté scientifique, le Fonds Marc Birkigt a financé en 2004 et 2005, pour un montant de 94 000 francs, un projet d'observations cosmologiques dans le cadre de ses travaux de physique des très hautes énergies.

On retiendra encore l'encouragement et le soutien à la création du *Physiscope* et du *Chimiscope*. Il s'agit de deux plateformes de découverte et d'expérimen-

Jet d'eau luminescent du Chimiscope (détail de l'installation avant la démonstration).

Photo : Didier Perret



tation de la science expérimentale destinées aux publics de tous âges et ouvertes aux groupes de 5 à 25 visiteurs pour des immersions interactives d'une heure. Le *Physiscope*, porté sur la physique, a vu le jour en 2006 et a été inauguré en 2008, tandis que le *Chimiscope*, tourné vers la chimie, a été inauguré dès sa naissance en 2011.

Ces deux plateformes sont des initiatives de la communauté scientifique universitaire et industrielle



genevoise. Leurs objectifs premiers sont de transmettre la fascination qu'exerce la science et de pérenniser l'apprentissage des concepts et phénomènes de la physique et de la chimie, sous une forme ludique et moderne s'inspirant de *l'Edutainment*. À ce jour, le *Physiscope* comptabilise environ 19 000 visiteurs et le *Chimiscope* en compte près de 4 500. Il s'agit principalement des élèves du secondaire supérieur (45-50%), du secondaire inférieur (40-30%), du primaire (15-30%), ainsi que des adultes d'universités, entreprises et groupes d'intérêt divers. Le vivier de visiteurs rayonne largement au-delà des frontières locales; des ressortissants de France, Angleterre, Irlande, Danemark, Finlande, Luxembourg, Pologne, Slovaquie et Kazakhstan ont également découvert le *Physiscope* et/ou le *Chimiscope*.

Ici, le Fonds Marc Birkigt, en participant avec d'autres à la création de ces plateformes, contribue à l'encouragement des jeunes vers les branches scientifiques en suscitant leur émerveillement et leur fascination. En effet, le financement de projets par le Fonds Marc Birkigt n'a de sens et d'avenir que si la Faculté des sciences de l'Université de Genève accueille en quantité des étudiants pour qui l'étude et la recherche représentent une avancée dans la connaissance et, partant, dans la construction d'un monde meilleur. Cet esprit, cher au fondateur, anime les membres de la commission du Fonds Marc Birkigt dans la mission qui leur est confiée.

Modèle de train à lévitation magnétique supraconductrice.

Une propriété des supraconducteurs est qu'ils deviennent imperméables aux champs magnétiques et qu'ils peuvent ainsi léviter au-dessus de rails aimantés. Dans certains cas, comme sur cette photo, les supraconducteurs peuvent s'encrer dans le champ magnétique auquel ils sont soumis, permettant de grandes applications dans les transports. Des systèmes de transport en commun sur ce principe sont à l'étude.

Photo : Jacques Erard

*Frédéric Naville
Président de la commission du Fonds Marc Birkigt
de la Société académique de Genève*





Stéphane Udry
André Maeder

UN ŒIL GENEVOIS SUR LE COSMOS

Né il y a 241 ans, l'Observatoire de Genève est à la pointe de la recherche astrophysique mondiale. Depuis sa création, la Société académique de Genève a participé financièrement à plusieurs projets de recherche. Citons, à titre d'exemple, les travaux de montage, de réglages mécanique et optique d'un télescope sur le site de La Silla au Chili.

L'Observatoire astronomique de l'Université de Genève, fondé en 1772, est le plus ancien institut scientifique de la République et Canton de Genève. En 1973, ses activités se développent au sein de l'Alma Mater et l'Observatoire devient également le Département d'astronomie de l'Université. Ce dernier se déploie actuellement sur deux sites, tout d'abord à Sauverny, où il abrite aussi le laboratoire d'Astronomie de l'EPFL, et sur le site d'Ecogia, où est installé le *Integral Science Data Center* (ISDC) du satellite *Integral* de l'ESA. Au cours de ce dernier quart de siècle, grâce à ses découvertes, ses développements instrumentaux et théoriques, sa participation aux grands projets internationaux, le Département d'astronomie a largement confirmé son statut de centre de pointe de la recherche astrophysique dans le monde.

La Silla

Au premier plan, la station de l'Observatoire de Genève à La Silla (Chili) qui abrite le télescope EULER.

Au second plan, le télescope de 3,60 m de diamètre de l'ESO, sur lequel le spectrographe HARPS est installé.

La découverte de la première exoplanète en 1995 par Michel Mayor et Didier Queloz a eu un grand retentissement international. C'est la mise au point de spectrographes de très haute précision qui a



permis d'observer des mouvements radiaux de l'ordre du mètre par seconde pour des astres situés à des dizaines, voire à des centaines d'années-lumière. Aujourd'hui, environ 900 exoplanètes ont été détectées par la technique des mesures de vitesses radiales. La moitié de ces découvertes a été faite par l'Observatoire de Genève dans le cadre des observations conduites sur les grands télescopes de l'ESO (European Southern Observatory) au Chili, sur le site de La Silla. L'équipement très sophistiqué qui a largement contribué à la découverte de ces nouvelles planètes extrasolaires a été conçu et réalisé par l'Observatoire de Genève; et c'est grâce au soutien financier de la Société académique de Genève que les travaux de montage et de réglage

*Spectrograph benchmark
Mise au point du spectro-
graphe HARPS dans la salle
blanche de l'Observatoire.
C'est avec cet instrument
que de nombreuses exopla-
nètes ont été découvertes.*

d'un télescope ont pu être réalisés. Les progrès des mesures ont permis pour la première fois de détecter des planètes dont la masse est voisine de celle de la Terre.

Une surprise majeure apportée par ces travaux est la très grande variété des systèmes planétaires possibles, avec des planètes de lave en fusion, des planètes-océans, des Jupiters chauds très proches de leur étoile résultant d'astres qui ont migré à travers leur système planétaire. Dans la plupart des systèmes planétaires détectés, les orbites des planètes ont une grande excentricité, alors que dans le système solaire les orbites sont souvent assez proches d'un cercle.

Les premières planètes dans la zone habitable autour de leur étoile (zone où l'eau peut potentiellement exister sous forme liquide) ont également été détectées par les astronomes genevois, stimulant ainsi les domaines de l'astrobiologie et de la recherche de signatures de vie extraterrestre. La recherche et l'étude des exoplanètes sont aussi devenues un objectif prioritaire des grandes agences internationales (NASA, ESA, ESO). Des satellites pour la détection et l'observation des exoplanètes ont été lancés, KEPLER par la NASA, CoRoT par le CNES français et l'ESA (European Space Agency), en complément des mesures de vitesses radiales faites depuis le sol.

Un consortium conduit par des astronomes suisses de l'Institut de physique de Berne et de l'Observatoire de Genève prépare pour 2017 la mise au point d'un satellite appelé CHEOPS, destiné à l'observation des transits planétaires (passages devant l'étoile) et

la détermination des densités des exoplanètes. Ce sera la première fois dans l'histoire des satellites que la Suisse aura une position de leader pour l'ensemble du projet et sa réalisation technique.

L'Observatoire a aussi développé l'ISDC, centre d'étude d'astrophysique des hautes énergies. Ce dernier est principalement consacré à l'analyse des données du satellite Integral de l'ESA, qui observe les sources de rayonnement gamma, tels les trous noirs, les étoiles à neutrons et les quasars. Ce satellite permet d'analyser les phénomènes de haute énergie au voisinage de ces astres et ouvre ainsi un domaine nouveau à la connaissance.

En outre, les chercheurs de l'Observatoire ont acquis une solide réputation dans le domaine de l'étude de la formation des étoiles, de leur évolution, de leurs explosions et de l'origine des éléments. Ils ont montré que les étoiles de grande masse s'évaporent au cours de leur vie, pouvant perdre plus de la moitié de leur masse. Un groupe de recherche étudie également les galaxies, leurs mouvements internes et leur évolution au cours du temps. Avec le VLT (Very Large Telescope) de l'ESO et le Hubble Spatial Telescope, des chercheurs de l'Observatoire ont observé les galaxies les plus lointaines dans l'Univers. Celles-ci présentent des différences très importantes par rapport aux galaxies proches, montrant à quel point l'Univers évolue au cours du temps.

L'Observatoire, en liaison avec le groupe d'astrophysique de l'EPFL, est aussi impliqué dans le projet de satellite européen EUCLID, dont l'objectif est d'étudier la distribution de matière dans l'Univers. Il s'agit en particulier de rechercher les propriétés de

l'énergie noire, qui, depuis une quinzaine d'années, s'est révélée la principale source de matière-énergie dans l'Univers, découverte qui a valu à ses auteurs le prix Nobel en 2011.

Autre entreprise dans laquelle l'Observatoire a une participation importante : GAIA, prochain satellite de l'ESA destiné à beaucoup mieux mesurer les distances dans l'Univers. Tous ces projets demandent de hautes compétences et un grand engagement dans le contexte international. Ils devraient assurer un grand rayonnement à l'Observatoire de Genève au cours du prochain quart de siècle.

Enfin, il faut mentionner l'enseignement de qualité en astrophysique assuré depuis des décennies à l'Observatoire de Genève, ce qui a permis à nombre de nos anciens étudiants et collaborateurs d'occuper des chaires d'astrophysique dans le monde. *Last but not least*, les chercheurs de l'Observatoire donnent chaque année plus d'une centaine de conférences publiques en Suisse romande et en France, pour présenter leurs travaux et les points intéressants de l'actualité astronomique. Ils accueillent également dans leurs locaux plusieurs milliers de personnes par an afin de partager avec eux les mystères de l'Univers.

*Stéphane Udry
Professeur ordinaire,
Directeur du Département d'astronomie,
Faculté des sciences,
Université de Genève*

*André Maeder
Professeur honoraire,
Faculté des sciences
Ancien directeur du Département d'astronomie,
Université de Genève*



Jaques Naef

UN ÉDEN DANS LES ALPES

Sis à Bourg-Saint-Pierre, dans les montagnes valaisannes, le jardin et la station de recherches de la Linnaea constituent un eldorado pour naturalistes. Ce trésor de biotope alpin, arpenté par des générations de botanistes, est propriété de la Société académique de Genève depuis plus d'un siècle.

Dès ses débuts, la Société académique de Genève a su voyager hors de ses frontières genevoises. Depuis 1915, elle est en effet propriétaire d'un petit paradis pour botanistes à Bourg-Saint-Pierre, dans le Canton du Valais, poétiquement baptisé la Linnaea, du nom du célèbre naturaliste suédois Carl von Linné. Ce jardin alpin est créé en 1889 par l'horticulteur et botaniste Henry Correvon. Il s'agit du premier jardin botanique installé en altitude dans les Alpes occidentales. Des bâtiments y sont rapidement édifiés : mazot pour le matériel, laboratoire ou encore chalet d'habitation.

En 1914, c'est Robert Chodat, professeur de botanique à l'Université de Genève, qui succède à Henry Correvon à la direction de la Linnaea. Il utilise régulièrement la propriété pour des stages destinés à des étudiants et des chercheurs suisses et étrangers et dirige des herborisations dans toute la région du Grand-Saint-Bernard. Cette activité est brillamment poursuivie par son fils, le professeur Fernand Chodat, jusqu'en 1939.

Étang et mazot.



Lis safrané
(*Lilium bulbiferum*)



Orchis tacheté
(*Dactylorhiza maculata*)



Raiponce naine
(*Phyteuma humile*)

Ensuite, on délaisse un peu la flore des cimes: seules des excursions botaniques de quelques jours au mois de juillet perdurent, dirigées par des enseignants du Département de botanique et biologie végétale de l'Université. Les résultats des travaux scientifiques exécutés sur le terrain ou au laboratoire par Chodat père et fils ainsi que leurs élèves et leurs collaborateurs ont été recueillis dans plus de 60 publications. En 1949, la Commission chargée de la gestion des bâtiments et du jardin de la Linnaea voit le jour. Dix-neuf ans plus tard le jardin n'est plus entretenu. Dès lors le Service des sports de l'Université utilise le chalet pendant l'hiver – ce qui constitue une nouveauté –, sous la direction successive de Jean Brechbühl, Jean-Pierre Éberlé et Jean-Pierre Seydoux.

Le jardin proprement dit a donc subi une période de déclin. Mais à l'occasion de son centenaire en 1989, sous l'impulsion du président de la Société académique, le Professeur Gérard de Haller, la Linnaea reprend de jolies couleurs et retrouve son affectation d'origine. L'espace est réorganisé. En nombre plus réduit, les massifs, accompagnés d'un petit étang, sont particulièrement représentatifs

Rocailles et laboratoire.







Joubarbe à grandes fleurs
(*Sempervivum grandifolium*)

de la flore locale. Une collection de roches étiquetées est installée en plein air par le Professeur Ronald Chessex. La pente Nord devient une zone forestière dont les sentiers, dégagés avec l'aide de la commune de Bourg-Saint-Pierre, forment une promenade didactique. L'entretien de l'ensemble du jardin est assuré par les spécialistes des rocailles des Conservatoire et jardin botaniques de la Ville de Genève. Une convention est d'ailleurs conclue en 2012 pour assurer les relations entre cette institution et la Société académique.

Précisons encore que la Linnaea n'est pas chasse gardée des spécialistes en floriculture. Le chalet peut être utilisé par les membres de la Société académique, ceux de la communauté universitaire ainsi que par le groupe des parrains du jardin. Ils auraient tort de se priver de cette bucolique escapade!

Jaques Naef
Président de la commission de la Linnaea
de la Société académique de Genève

Groupement de végétaux
sur rocher siliceux.



DE LA **ANNEXES**
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE
DE GENÈVE

DONATIONS REÇUES DEPUIS 1989

Durant les vingt-cinq dernières années, de 1988 à 2013, douze dons et legs ont été faits à la Société académique de Genève (SACAD) par des personnes concernées par le monde académique et l'Université de Genève. Ils ont été octroyés pour célébrer la mémoire d'un proche ou d'un membre de leur famille, et aussi parce que les donateurs étaient convaincus que les montants versés seraient utilisés pour la recherche scientifique de haut niveau qu'ils avaient à cœur d'encourager.

Ces généreux donateurs ont décidé de faire confiance à la SACAD, association d'utilité publique, et aux membres des commissions scientifiques. Souvent, ces Fonds portent leur nom ou celui de leur proche et sont pérennes, car seuls les revenus générés sont distribués. Chaque Fonds a sa propre comptabilité, ce qui permet une utilisation rationnelle, respectivement dédié, conformément au but décrit dans le règlement de la SACAD. Le comité agit com-

me un *trustee* et a toujours pris soin de respecter les vœux des donateurs, suivant à la lettre les règlements et le but des Fonds. Chaque Fonds est constitué d'une commission scientifique bénévole dont les membres proviennent du monde académique spécialisé dans le domaine de recherche spécifique du Fonds. Parfois le donateur lui-même, ou un membre de sa famille, siège dans la commission.

Voici la liste des donations que nous avons reçues depuis 1989 :

Fonds Dr Charles Perrier

Il a été complété par un versement de Monsieur Richard Pacilbo en 1989. Ce don est destiné à des travaux de recherche dans le domaine médical ou biologique ainsi qu'à l'acquisition d'appareils et de matériel nécessaires à ces travaux et recherches.

Fonds académiques – sans destination spécifique

► 1995, le **Fonds Alain Patry**, banquier à Genève, a rejoint le Fonds sans destination spécifique, si précieux pour de nombreuses actions que la SACAD soutient dans le domaine scientifique.

► 1996-1997, don de **Madame Laure Anliker**. Nous devons ce don à M^e Philibert Lacroix, notaire et membre de notre comité, qui a su transmettre à la donatrice des informations pertinentes sur la SACAD. Ce don important fait également partie des Fonds académiques non affectés à une discipline particulière, ce qui est rare et très utile, et manifeste un signe de la confiance donnée à la SACAD, reconnaissant, par là, la sagesse de son Comité.

► 1997, don en faveur du Fonds de recherche par la succession de **Monsieur Jean Duvillard**, architecte à Genève, homme de grande culture et fameux navigateur.
► 1998, succession de **Madame Maria Kaden** en mémoire de son mari, **Monsieur Éric Hans Kaden**, professeur ordinaire de droit romain, qui fut, pendant de nombreuses années, membre de la Société académique de Genève.

► 2010, succession de **Monsieur Gabriel Martin**, financier genevois discret, attaché aux valeurs genevoises et à son Université.

Fonds Philibert Collart

Il a été créé en 1994 par le Professeur Yves Collart en souvenir de son fils, étu-

diant en philosophie, et petit-fils du Professeur Paul Collart, professeur d'histoire ancienne et ancien doyen de la Faculté des lettres, afin de permettre à des jeunes philosophes d'achever ou de compléter leur formation philosophique, prioritairement par un travail de doctorat et par tout autre diplôme post-licence.

Fonds Pierre Bouvier

C'est en souvenir de son frère Pierre Bouvier, professeur d'astrophysique, que Madame Janetta Augsburgers a créé ce Fonds en 1999. Il est destiné au développement de l'astronomie à l'Observatoire de Genève. Sous l'égide de son directeur, il peut servir à financer l'équipement scientifique, des voyages d'études, des colloques et des publications.

Fonds Han Suyin

Nous devons cette donation, créée en 1999, aux informations qui furent transmises à Madame Han Suyin, écrivain et essayiste, par Monsieur André Kern. Ce Fonds est destiné à perpétuer la mémoire de la donatrice en favorisant la recherche scientifique et les échanges culturels entre les peuples et tout particulièrement en

tre la Suisse, l'Europe et la Chine.

Fonds Foremane

Créé en 2004 par un donateur en souvenir d'un ami souffrant de la sclérose en plaques, ce Fonds très important a pour but de soutenir la recherche médicale sur les maladies neuro-dégénératives, dont la sclérose en plaques. La collaboration avec des entités extérieures est autorisée par le Fonds.

Fonds Cognitive Memory

Créé en 2007 par une donatrice généreuse dont le but était de soutenir un projet de la clinique de neurologie des Hôpitaux universitaires de Genève, *cognitive memory stress test*. Ce Fonds a été entièrement utilisé sur quatre ans selon les vœux de la donatrice. L'imagerie fonctionnelle permet de détecter les sujets comportant un risque de développer la maladie d'Alzheimer.

Fonds Marc Pictet

Jean-Michel Pictet a créé ce fonds en 2009, en souvenir de son fils Marc, étudiant en philosophie. Jean-Michel avait déjà témoigné de son intérêt pour l'histoire des sciences en créant (1990)

le Prix et la Médaille Marc Auguste Pictet d'histoire des sciences, et en promouvant la publication de la correspondance scientifique de son ancêtre. Le Fonds Marc Pictet est destiné à des jeunes chercheurs de la discipline «Histoire et Philosophie des Sciences». La Société académique a gardé de Jean-Michel Pictet le souvenir d'un homme affable, calme et désintéressé, le beau visage d'un authentique humaniste.

Grâce à ces douze donations d'un montant total de 39 millions de francs, la SACAD perpétue la mission que ses fondateurs s'étaient donnée en 1888: «contribuer au développement de l'enseignement et à la recherche universitaire à Genève». D'autres donations sont prévues et même actées. Elles viendront s'ajouter au Fonds de recherche de la SACAD ces prochaines années.



Renaud Gagnebin
Trésorier

LES DONS MAJEURS DU QUART DE SIÈCLE ÉCOULÉ : QUELQUES EXEMPLES

Fidèle à son engagement constant de contribuer au développement de l'enseignement et de la recherche de l'Université de Genève, la Société académique de Genève a, ces vingt-cinq dernières années, soutenu plusieurs projets conséquents dans des domaines très divers.

Entre 1990 et 1994, par exemple, quelque 115 000 francs ont été alloués à la Faculté des lettres, en trois fois, pour l'enseignement de l'histoire chinoise. En 1995-1996, toujours en lettres, c'est l'enseignement de la culture byzantine qui a bénéficié d'un don de 44 333 francs. Cinq ans après, un cours de méthodologie de l'analyse littéraire par le réseau Internet commun aux Universités de Genève et Lausanne a pu être mis sur pied grâce aux 76 000 francs octroyés par la Société académique. En 1996-1997, une subvention de 130 000 francs a permis à la Bibliothèque publique et universitaire d'acquérir un exemplaire de l'édition alpine des *Argonautiques d'Appollonius de Rhodes*, sur lequel Henri Estienne avait travaillé; la Bibliothèque a aussi pu, durant l'année académique 2000-2001, devenir propriétaire de divers manuscrits genevois du XVIII^e concernant la famille Necker pour un montant de 80 000 francs. Enfin, un don de 182 000 francs a autorisé la Faculté des lettres à remettre sa bibliothèque à niveau.

La Faculté de médecine n'est pas en reste: en 1991-1992 et 1992-1993, elle a reçu deux fois 40 000 francs pour un enseignement sur l'histoire et la philosophie des sciences; quinze ans plus tard, la Société académique a contribué au financement d'un spectromètre de masse à hauteur de 100 000 francs. De plus, la Faculté s'est vue attribuer des montants substantiels pour l'achat d'un appareil permettant de trier les différents types de cellules (cytofluorographe et tri cellulaire) ainsi que d'appareils pour séquencer l'ADN. C'est encore pour cette même Faculté que la première chaire en neurosciences pour un «Professeur de la Société académique de Genève» de l'histoire a pu être créée, grâce au



134.5° ARC

© Bernar Venet, artiste
plasticien et aciériste français

Cette œuvre a été achetée par la Société académique de Genève à l'occasion de son centenaire (1988) et a été offerte à l'Université.

L'ouvrage a été mis en place sur le parvis d'Uni Mail le 12 novembre 1999, jour de l'inauguration du bâtiment. Dans son rapport annuel de 1999, l'ex-recteur, le Professeur André Hurst, alors président de la Société académique, explique «l'arc noir de métal qui forme un si beau contrepoint à l'architecture du nouveau bâtiment de l'Université, fut prêt à temps pour être inauguré...; la sculpture, elle, demeurera pour longtemps un témoignage de notre action, témoignage visible quotidiennement par tous.»

fonds de recherche pour les maladies dégénératives (Fonds FOREMANE). Elle s'est accompagnée d'un soutien financier pour l'équipe du professeur ainsi que de l'installation d'un scanner IRM pour la recherche, dans les locaux du CMU.

Le Fonds Mark Birkigt, quant à lui, a permis, en 2001-2002 et 2002-2003, d'établir deux cours d'*entrepreneurship CREATE* à Genève pour une somme totale de 150 000 francs. Il a aussi subventionné, par une aide de près de 262 000 francs, deux magnifiques laboratoires, Physiscope et Chimiscope, où le public peut s'initier par le jeu à des disciplines parfois complexes, grâce aux contributions des collaborateurs de la Faculté des sciences.

La Société académique a également soutenu, pour une somme globale de 1 637 000 francs, trois grands forums étalés sur neuf ans (1999 à 2008) et décrits dans plusieurs articles de cette brochure. Ils ont consisté en 36 conférences auxquelles se sont ajoutés des débats publics, des tables rondes et une pièce de théâtre. Par ailleurs, c'est grâce à un subside de 60 000 francs que l'Observatoire de Genève a pu réaliser les travaux de montage, de réglage mécanique et optique du télescope du site de La Silla au Chili.

En 2008-2009, la Société académique a également participé au financement du 450^e anniversaire de l'Université en attribuant plus de 260 000 francs aux «Samedis de l'UNIGE» et à «Savants citoyens», une exposition historique à travers la Cité. Et un an plus tard, le Rectorat a à nouveau bénéficié d'une subvention de 50 584 francs qui a contribué à la tenue des «Grandes conférences de l'Université de Genève».

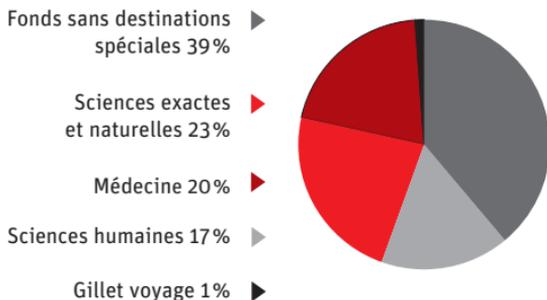
Notons enfin l'investissement à long terme pour la Bourse «Eugène Choisy et Charles Borgeaud de la Société académique de Genève», destinée à supporter, dans une phase cruciale de leur carrière, les jeunes chercheurs(es) qui, par leur travail, ont fait preuve de leur excellence; l'objectif est de leur donner l'occasion d'étoffer leur dossier scientifique afin qu'ils puissent se porter candidats à des postes académiques. La subvention est de deux ans à raison de



Opération totems : sur les traces des savants genevois.

Figure 1. Nature des fonds utilisés pour la subvention totale de 20,49 millions de francs répartis sur 25 ans

Le fonds de 7,81 millions en faveur de la recherche pour les maladies neurodégénératives (FOREMANE), initié en 2005, n'est pas compris dans le diagramme.

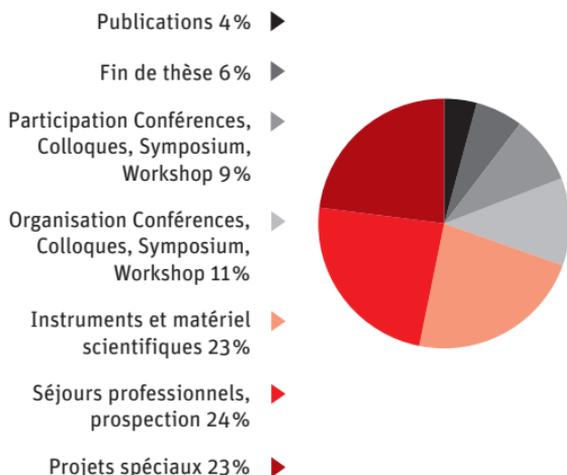


60 000 francs par année. La bourse est allouée par rotation aux différentes facultés de sciences humaines.

Les deux diagrammes ci-contre permettent d'avoir une vue globale des subventions réparties sur vingt-cinq ans (figure 1) et de la proportion des sommes versées selon leur objectif de réalisation au cours de trois dernières années (figure 2).

Figure 2. Proportion des sommes versées selon leur objectif de réalisation au cours des trois dernières années

Le fonds en faveur de la recherche pour les maladies neurodégénératives (FOREMANE) ne figure pas dans ce diagramme.



*Jean-Michel Dayer
Président de la Société
académique de Genève*

*Caroline Baltzinger
Adminstratrice de la Société
académique de Genève*

ILS SE SONT ENGAGÉS POUR LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE GENÈVE

Comme Présidents

Gérard de HALLER:
1986-89

Olivier REVERDIN:
1989-90 – † 16 juin 2000

Ronald MERMOD: 1990-94
– † 27 décembre 2007

André HURST: 1994-2002

Pierre BURI: 2002-10

Jean-Michel DAYER:
depuis 2010

Comme membres du Comité

Olivier REVERDIN:
1950-96 – † 16 juin 2000

Alain DUFOUR:
1963-2001

Pierre MAURICE:
1968-94 – † 28 avril 2011

Gérard de HALLER:
1977-2000

Charles BÜNZLI:
1985-94

Raymond RACINE:
1978-92

Ronald MERMOD: de 1985-
97 – † 27 décembre 2007

Renaud GAGNEBIN:
depuis 1985 (Trésorier)

Jean-Louis FATIO:
1985- 2004

Robert ROTH: 1986-99

André HURST:
1987- 2009

Hans-Luzius SENTI:
1988-99

Hugues RENAUD:
1988- 2009

Jean-Michel DAYER:
depuis 1989

Nicolas PICTET:
1988- 1999

Bertrand CRAMER:
1992- 2006

Jaques NAEF: depuis 1996

Pierre BURI: depuis 1997

Monique CAILLAT:
depuis 1999

Nicole FATIO: depuis 1999

Patrizia LOMBARDO:
depuis 1999

Ferdinand NAEF:
1999- 2005

Jean-Claude PONT:
2004- 2006

Antoine GAUTIER:
depuis 2004

Frédéric NAVILLE:
depuis 2002

Bertrand KIEFER:
depuis 2003

Roger MAYOU: 2008-2009

Nicolas ZUFFEREY:
depuis 2009

Bénédict de CANDOLLE:
depuis 2009

Henri BOUNAMEAUX:
depuis 2010

Klaus SCHERER:
de 2007- 2013

Comme membres d'honneur

Roger FIRMENICH

Olivier REVERDIN

Gérard de HALLER

Alain DUFOUR

André HURST

Hugues RENAUD

Elles ont œuvré pour la SACAD

Mme Colette IZOZ:
1983-1989

administratrice/secrétaire

Mme Brigitte CORTHAY-
GASBARRO:

1990 à 1994 (mars)
secrétaire

Mme Caroline BALTZINGER
administratrice depuis

1994



*Caroline Baltzinger
Administratrice*

LES FONDS ET LEUR DESTINATION

FONDS SANS DESTINATION SPÉCIALE

Fonds **Académique**

Fonds **Benjamin et Éric Henneberg**

Fonds **André Aubert**

Fonds **Paul Moriaud**

Fonds **Alain Patry**

Fonds **Marguerite Laure Anliker**

SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

Fonds de l'Université: acquisition d'ouvrages anciens ou modernes destinés à être déposés à la Bibliothèque publique universitaire, qui en devient propriétaire.

Fonds Paul Logoz pour les publications de la Faculté de droit: accorde des subsides ou des prêts pour la préparation de thèses et la publication d'ouvrages de droit.

Fonds Ernest Pronier: affecté, sans destination spéciale, à la Faculté des lettres.

Fonds Michel Schwitzguebel: même affectation.

Fonds pour les études classiques et orientales: soutenir les activités de l'Université dans les domaines de l'archéologie classique et orientale, de la philologie classique, de l'histoire et de l'histoire des religions antiques, par l'octroi de bourses et d'allocations à des voyages d'études, de subsides pour des fouilles ou des publications, ou le complément de bibliothèques spécialisées, etc.

Fonds Charles Bally: les revenus sont destinés à encourager, par l'octroi de prix et de bourses, l'étude à l'Université de Genève, de la linguistique et de la philologie, notamment de la philologie classique et de la philologie romane, ainsi que de la stylistique.

Fonds Gustave Moynier: abonnements à des périodiques concernant les sciences sociales proprement dites, ainsi qu'à des périodiques dans les domaines du droit, de la philologie et de l'histoire, pour autant qu'ils présentent un intérêt évident pour les sciences sociales.

Fonds Gillet ordinaire: subventionner ou créer des enseignements dans les domaines de l'histoire, de la géographie ou de l'économie politique.

Fonds Marie Schappler: récompenser un mémoire traitant d'une question relative à la morale dans les institutions politiques, juridiques, économiques, sociales ou professionnelles, tant nationales qu'internationales.

Fonds auxiliaire de la Bibliothèque publique et universitaire:

acquisition d'ouvrages ou de manuscrits pour la BPU.

Fonds Edouard Frommel:

favoriser les études de théologie et de psychologie religieuse ou de neuropathologie, de psychiatrie et de thérapie psychiatrique.

Fonds auxiliaire des Archives d'État:

accroissement des documents des Archives, entretien et développement des collections annexes et des instruments de travail (bibliothèque consultative, inventaires et répertoires, moulages des sceaux, cadastre historique, copie de documents étrangers, etc.).

Fonds Philibert Collart:

permettre à des jeunes philosophes d'achever ou de compléter leur formation philosophique, prioritairement par un travail de doctorat ou tout autre diplôme post-licence.

Fonds Han Suyin:

favoriser la recherche scientifique, favoriser les échanges culturels et favoriser la communication entre les peuples et ce entre Genève, la Suisse et l'Europe d'une part, et la Chine et l'Inde d'autre part.

FONDS POUR LA MÉDECINE

Fonds Dr Eugène Rapin: recherche et équipement dans le cadre de la Faculté de médecine.

Fonds Dr Pierre Fernex: recherches fondamentales ou appliquées sur le cancer.

Fonds Dr Charles Perrier: destiné à des travaux de recherche dans le domaine médical ou biologique ainsi qu'à l'acquisition d'appareils et de matériel nécessaires à ces travaux et recherches dans le cadre de la Faculté de médecine.

Fonds de médecine et de biologie: permettre des travaux de recherches dans le domaine médical ou biologique ainsi que l'acquisition d'appareils et de matériel nécessaires à ces travaux et recherches.

Fonds FOREMANE: le but du Fonds est de soutenir essentiellement au plan financier la recherche médicale de la Faculté de médecine de l'Université de Genève sur les maladies neurodégénératives, dont la sclérose en plaques.

SCIENCES EXACTES ET NATURELLES

Fonds de médecine et biologie: voir sous fonds médecine.

Fonds Marthe Seidl-Hentsch: les revenus sont destinés à subventionner des travaux de recherche dans les domaines de la science, plus particulièrement dans les secteurs où une découverte majeure pourrait apporter des espoirs de guérison à des maladies jugées incurables (cancer, leucémie, etc.) ou une amélioration des conditions de vie (environnement).

Fonds Frédéric Firmenich et Philippe Chuit: participer au développement et au rayonnement de l'École de chimie de Genève, notamment par l'octroi de bourses de recherche et d'études, de subsides pour des voyages ou des stages en Suisse ou à l'étranger, de crédits pour l'acquisition d'équipement de laboratoire.

Fonds Théodore et Fernand Turrettini: octroyer des bourses d'études ou de recherche, d'achat de matériel et d'instruments pour l'Ecole de physique de l'Université de Genève; aider un jeune physicien genevois pour lui permettre un stage dans une université ou un institut scientifique à l'étranger.

Fonds Marc Birkigt: récompenser et aider de jeunes savants, étudiants sur le point de terminer leurs études, ingénieurs chimistes, docteur ès sciences, assistants, chefs de travaux, chargés de cours ou professeurs extraordinaires, en subventionnant des recherches, en fournissant du matériel destiné à ces recherches et en permettant des séjours d'études.

Fonds Jardin alpin LA LINNAEA: reconstituer, valoriser et maintenir le jardin alpin «La Linnaea», à Bourg-Saint-Pierre; entretenir les bâtiments qui s'y trouvent et en assurer la meilleure utilisation possible.

Fonds Émile Plantamour: encouragement de la recherche astronomique et météorologique.

Fonds Edouard Claparède: recherches limnologiques sur le lac Léman.

Fonds Pierre Bouvier: permettre à l'Observatoire et au Département d'astronomie d'acquérir, sous l'égide de son directeur, tout ou partie d'un appareil ou d'un équipement scientifique. Payer des voyages d'études dans le domaine de l'astronomie à des étudiants qualifiés, des doctorants ou des assistants. Participer au financement de colloques et de publications se rapportant au domaine de l'astronomie. Accorder une bourse à un jeune scientifique qualifié et intéressé par l'astronomie.

Fonds Marc Pictet: octroi de bourses à de jeunes diplômant(es) ou doctorant(e)s de l'Université de Genève, afin de les encourager à entreprendre ou poursuivre des travaux innovants dans le domaine de l'Histoire et de la Philosophie des sciences.

DIVERS

Fonds Gillet voyage: attribution de prix destinés à permettre à des collégiens qui ont obtenu les meilleures maturités d'entreprendre un voyage d'étude.

LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE GENÈVE EN PRATIQUE

Site Internet de la Société académique de Genève
<http://societe.academique.unige.ch/>

Procédure d'inscription pour devenir membre ou pour tout
autre renseignement :

Société académique de Genève
Case Postale 234
CH-1211 Genève 4

ou

Mme Caroline Baltzinger, administratrice depuis 20 ans
Email: sacad@unige.ch

Pour tous renseignements concernant une demande de
subvention :

http://societe.academique.unige.ch/tools_contact.php

Les membres

- ▶ Membres bienfaiteurs : versement d'un montant
d'au moins 5 000 francs
- ▶ Membres à vie : versement unique de 1 000 francs
- ▶ Membres ordinaires : cotisation annuelle de 50 francs

Le nombre de membres à ce jour est le suivant :

- ▶ Membres d'honneur : 4
- ▶ Membres bienfaiteurs : 44
- ▶ Membres à vie : 221
- ▶ Membres ordinaires : 255

Compte de la Société académique de Genève :
CCP 12-4654 4

Site Internet du Jardin botanique de La Linnaea :
www.unige.ch/sciences/biologie/plantsciences/linnaea

Le site de La Linnaea est atteignable également par un lien
via le site de la Société académique de Genève.

IMPRIME
RIE MEDE
CINE 
HYGIENE
GENEVE
S U I S S E

octobre 2013

Société
Académique



de
Genève